
2017 FORUM DES MARCHÉS ÉMERGENTS SUR L'AFRIQUE

Rapport

Transformer
l'Afrique rurale
: Développer
un secteur
agricole
productif

Kevin Cleaver

26-27 mars 2017

Abidjan, Côte d'Ivoire



A nonprofit initiative of the Centennial Group



Transformer l'Afrique rurale : Développer un secteur agricole productif

Kevin Cleaver



Préface

Chers participants,

Ce dossier fait partie d'un futur ouvrage collectif réunissant dix études qui brossent un tableau de ce que pourrait être l'Afrique dans quatre décennies. Cinq de ces études serviront de toile de fonds à des séances du cinquième Forum des Marchés Émergents sur l'Afrique :

- *L'Afrique dans 40 ans*
- *Démographie et urbanisation : Planifier des villes qui marchent*
- *Développer le capital humain : Améliorer la qualité de l'éducation*
- *Transformer l'Afrique rurale : Développer un secteur agricole productif*
- *Le déficit d'infrastructure de l'Afrique : Comblé le retard*

Un sixième dossier, intitulé *Nouvelles menaces pour la croissance et la stabilité africaine*, sera également diffusé à l'occasion du forum. Les quatre dossiers restants sont disponibles sur le site Internet de l'FME :

- *L'impact des termes de l'échange dans le secteur des produits de base en Afrique : Malédiction, bénédiction ou réalité gérable ?*
- *L'Afrique face au défi de la croissance inclusive*
- *La diversification économique des économies africaines*
- *L'intégration économique régionale de l'Afrique*

À l'issue de ce Forum, ces rapports feront l'objet d'une révision et deviendront les chapitres d'un livre qui jouira d'une large diffusion parmi les nombreux acteurs intéressés, et notamment auprès de responsables et décideurs politiques africains. Vos réactions et commentaires sont donc les bienvenus, tant lors des séances de travail du Forum que par la suite.

Harinder Kohli
Directeur fondateur et Directeur général
Forum des Marchés Émergents



Table des matières

1	Résumé
3	Pourquoi l'agriculture africaine est-elle importante ?
4	Performance de l'agriculture africaine
9	Nutrition et sécurité alimentaire
11	Causes immédiates de la faible croissance agricole africaine
13	Les causes plus fondamentales des mauvaises performances agricoles
17	Programme s'action
23	Annexe
27	Références

Ce rapport a été préparé par Kevin Cleaver avec l'aide de Alden LeClair.



Résumé

L'agriculture demeure vitale pour la plupart des économies d'Afrique. Elle représente 25 % du produit intérieur brut (PIB) du continent, auquel on peut ajouter environ 20 % du PIB provenant des industries agricoles. L'agriculture emploie 60 % de la main d'œuvre africaine. Bien que sa contribution au PIB soit appelée à décliner au fil du temps, elle demeurera importante durant les prochaines décennies. Encourager la croissance agricole reste un moyen de accélérer la croissance économique et de réduire plus rapidement la pauvreté.

Au cours des 35 dernières années, les performances de l'agriculture africaine n'ont guère été brillantes. Bien que positive, la croissance agricole par habitant a récemment décliné. Les rendements agricoles africains sont très inférieurs à ceux d'autres pays en développement. La croissance de la productivité des différents facteurs de l'agriculture, la main d'œuvre, le foncier, le capital et les équipements agricoles, a été plus lente que dans la plupart des autres pays en développement. La croissance agricole en Afrique est, en grande partie, due à l'augmentation des superficies cultivées et de l'utilisation de main d'œuvre, plutôt qu'aux gains de productivité. L'expansion des surfaces cultivées s'est faite aux dépens des espaces forestiers et des terres de pâturage. Le coût environnemental de cette expansion est de plus en plus apparent. Il existe toutefois des différences considérables entre pays africains et certains affichent de bonnes performances. Les facteurs déterminants de ces meilleures performances permettent de dégager des pistes d'avenir.

Tout d'abord, les problèmes rencontrés par l'agriculture en Afrique trouvent notamment leur origine dans des politiques publiques largement dysfonctionnelles qui se traduisent souvent par une imposition nette de l'agriculture du fait de mesures affectant les prix, la commercialisation et la transformation, ainsi que le commerce. L'orientation des politiques publiques des États africains est plus défavorable à l'agriculture que celle d'autres pays en développement. En deuxième lieu, dans la plupart des pays d'Afrique, les modalités de facilitation des affaires et

de création d'entreprises par le secteur privé restent plus difficiles qu'ailleurs. Exploitations agricoles et entreprises de commercialisation et de transformation des récoltes sont des activités privées, et lorsque les entrepreneurs rencontrent des difficultés, l'agriculture en souffre. En troisième lieu, les investissements des pouvoirs publics en milieu rural en matière d'infrastructures, d'enseignement, de santé, d'adduction d'eau et d'administration locale sont souvent très limités. Ces insuffisances entravent le développement de l'agriculture : les agriculteurs sont mal formés, souvent ne sont pas en bonne santé, et gèrent mal leurs exploitations. Sans eau potable ni irrigation, et avec un réseau routier rural en mauvais état, l'agriculture voit se réduire comme peau de chagrin le champ de ses possibles avancées. Ces problèmes pourraient bien être encore exacerbés, à l'avenir, sous l'effet du changement climatique. La quasi-totalité des projections concernant l'incidence future du changement climatique fait apparaître un impact négatif important pour l'agriculture africaine.

Les donateurs, de leur côté, sont loin d'avoir aidé autant qu'ils le pensent, du fait de politiques publiques contradictoires et de projets agricoles non viables à long terme. Il faut ajouter à cela le fait que les gouvernements des pays riches souvent dispensent l'aide d'une main mais subventionnent de l'autre leurs agricultures, ce qui a pour effet de fermer les marchés et d'abaisser artificiellement les cours des denrées agricoles, au détriment des exploitants africains.

Des mesures urgentes sont nécessaires pour réformer les politiques publiques dans les domaines des prix agricoles, de la fiscalité et des échanges commerciaux avec pour objectif global de réduire la taxation effective qui pèse sur l'agriculture africaine. Parallèlement, il est indispensable de libéraliser davantage la commercialisation et la transformation des denrées agricoles, ainsi que les approvisionnements en intrants, en réduisant le contrôle et la propriété étatiques. Il est en effet indispensable d'accroître l'investissement privé dans ces activités, ainsi que dans l'exploitation agricole. Il serait souhaitable, à cet égard,

La productivité agricole de l'Afrique peut être améliorée rapidement. Mais le programme d'action nécessaire à une amélioration importante n'est pas exempt de difficultés. Il requiert une volonté politique ferme et une compétence technique réelle de la part des États, du secteur privé et des donateurs.

que les pays africains se classent mieux en ce qui concerne l'indice de Facilité de faire des affaires de la Banque mondiale. L'investissement public reste vital mais il doit être axé sur l'amélioration des routes rurales, sur l'électrification rurale, sur l'adduction d'eau et l'irrigation rurales, ainsi que sur l'éducation et la santé en milieu rural. Partout en Afrique la formation en matière agricole requiert des améliorations importantes. Les pouvoirs publics africains auront également un rôle important à jouer pour aider l'agriculture à s'adapter au changement climatique. Certains pays du continent ont d'ores et déjà réorienté leurs politiques à cet effet, en réduisant la taxation effective de l'agriculture, en facilitant les activités économiques privées ou en intensifiant l'investissement national dans le développement rural, avec pour résultat une réaction positive de l'agriculture. Les pays qui ont entrepris ces réformes sont porteurs de leçons importantes.

Les donateurs doivent repenser leurs interventions. Une meilleure coordination entre eux est indispensable pour éviter des conseils contradictoires en termes de politiques publiques et accroître la fréquence des projets couronnés de succès. Il existe de bonnes pratiques qui doivent être appliquées à plus grande échelle, mais aussi de mauvaises pratiques qu'il est temps d'abandonner. Une baisse des aides allouées par les pays de l'OCDE à leurs agriculteurs aurait également des effets positifs. Elle permettrait de faire fléchir les cours mondiaux des produits agricoles, et ouvrirait aux producteurs africains non seulement les marchés agricoles des États membres de l'OCDE mais aussi les marchés africains d'importations de produits de substitution.

La productivité agricole de l'Afrique peut être améliorée rapidement. Mais le programme d'action nécessaire à une amélioration importante n'est pas exempt de difficultés. Il requiert une volonté politique ferme et une compétence technique réelle de la part des États, du secteur privé et des donateurs.

Transformer l'Afrique rurale : Développer un secteur agricole productif

Pourquoi l'agriculture africaine est-elle importante ?

Le grand nombre d'Africains dépendant de l'agriculture et vivant en zone rurale (environ 59 % de la population africaine) justifie l'attention particulière accordée, parmi tous les secteurs économiques, à l'agriculture du continent. Environ 25 % du produit intérieur brut (PIB) africain provient actuellement de l'agriculture (avec une fourchette comprise entre 3 % et 50 %)¹. De plus, une grande partie de l'industrie du continent repose sur une base agricole (environ 20 % du PIB africain provient de la fourniture d'intrants, de la transformation, de la commercialisation et de la vente au détail de produits agroalimentaires)². L'agriculture emploie 60% de la main-d'œuvre africaine³. Par conséquent, une forte croissance de l'agriculture du continent permettrait d'absorber un nombre de plus en plus important d'entrants sur le marché du travail. Ces différentes raisons font de l'agriculture un préalable indispensable à une expansion rapide des économies africaines.

À long terme, la part de l'agriculture dans les économies africaines et dans l'emploi diminuera, comme ce fut le cas dans les pays à revenu intermédiaire en Asie et en Amérique latine, de même que dans les économies industrialisées. Ce processus n'est toutefois pas instantané, et au cours des prochaines décennies, une rapide expansion de l'agriculture et du secteur agro-industriel est requise pour dynamiser la croissance économique et la création d'emploi. Le Fonds international de développement agricole (FIDA) de l'Organisation des Nations Unies (ONU) estime qu'en 2035, la plupart des jeunes Africains vivront en milieu rural. Au-delà de cette date, urbanisation et croissance naturelle devraient faire pencher la balance en faveur

des villes et des zones urbaines⁴. La croissance de la population ajoutera environ 350 millions de nouveaux entrants sur le marché du travail entre 2015 et 2030. Environ 65 % des jeunes travaillent aujourd'hui dans l'agriculture et 25 % dans des entreprises domestiques informelles⁵. De sorte que nombre de nouveaux entrants ont besoin d'emplois agricoles et dans l'économie rurale.

Une deuxième raison pour mettre l'accent sur l'agriculture réside dans le fait que tant de personnes dans les régions pauvres d'Afrique (environ 70 %) dépendent directement ou indirectement de l'agriculture et du secteur agro-industriel (ce qui excède le nombre des personnes employées dans l'agriculture stricto sensu). Parce qu'ils dépendent, directement ou indirectement, de l'agriculture, la dynamisation du développement agricole se traduirait par une augmentation de leurs revenus qui les aiderait à sortir de la pauvreté. Il existe, bien sûr, d'autres voies de sortie de la pauvreté, et notamment la migration vers les zones urbaines ou l'étranger, ou encore le développement d'activités non agricoles en milieu rural. Ces autres directions ont, de facto, été privilégiées, l'agriculture ayant stagné dans la majeure partie de l'Afrique, ainsi qu'il ressort de ce qui suit. Le problème tient au fait que l'exode rural n'a, bien souvent, pas été synonyme de sortie de la pauvreté, le développement urbain et la croissance des secteurs autres que l'agriculture n'ayant pas été suffisants pour créer des emplois et des sources de revenus pour le plus grand nombre. Au lieu de cela, nombre de nouveaux arrivants chassés des campagnes par la pauvreté deviennent des pauvres urbains. Certains ont trouvé une issue dans l'émigration, notamment vers l'Europe, mais nombre d'exilés volontaires ont également été déçus. Certains ont trouvé la mort sur des chemins migratoires dangereux ou ne sont parvenus à destination que pour découvrir qu'ils n'étaient pas les bienvenus⁶.

1. Banque africaine de développement, *Nourrir l'Afrique : stratégie de transformation de l'agriculture africaine, 2016-2025*, Abidjan, Côte d'Ivoire, p. 3. ; Fonds international de développement agricole (FIDA), *Rapport sur la pauvreté rurale, 2016 : encourager une transformation inclusive du monde rural*, septembre 2016, Rome, Italie, p. 133, fait état de chiffres similaires.

2. FIDA, *Rapport sur la pauvreté rurale, 2016 : encourager une transformation inclusive du monde rural*, p. 133.

3. Ibid.

4. Ibid., p. 143.

5. Ibid.

6. L'édition 2008 du Rapport de la Banque mondiale sur le développement dans le monde, intitulée *L'agriculture au service du développement*, Washington DC, 2007, s'appuyait sur des données recueillies en Chine et en Inde pour montrer que la croissance ancrée dans l'agriculture était trois

En dépit de l'importance de l'agriculture africaine pour la croissance économique, la création d'emploi, la sécurité alimentaire et la nutrition, les performances du secteur ont été médiocres dans la quasi-totalité des pays du continent au cours des 35 dernières années.

Une troisième raison a trait à la disponibilité de denrées alimentaires et à la nutrition. Il est clairement établi que la sécurité alimentaire et le statut nutritionnel sont étroitement liés aux niveaux de revenu, à la disponibilité de l'information et à l'éducation, plutôt qu'à la production agricole en soi. La situation nutritionnelle des personnes possédant des connaissances dans ce domaine et disposant des revenus nécessaires à l'achat de denrées alimentaires est, en général, meilleure, indépendamment du niveau de production agricole nationale. La raison en est qu'elles sont, d'ordinaire, à même d'acheter des aliments, y compris des aliments importés, en cas de déficit de production nationale de denrées alimentaires. Les marchés agricoles internationaux sont désormais suffisamment mondialisés pour que l'importation de denrées alimentaires soit relativement aisée pour les importateurs et leurs clients disposant de revenus. Il existe néanmoins un problème dans certains pays d'Afrique à même d'accéder aux importations, en particulier au sein des populations pauvres dans les régions rurales. Les populations pauvres ne disposent pas des revenus nécessaires à l'achat de denrées alimentaires importées et les contraintes liées au transport empêchent souvent l'acheminement des aliments dans les régions rurales pauvres où le pouvoir d'achat est faible. Dans ces cas, une production agricole locale accrue constitue souvent l'option la plus avantageuse pour combattre la malnutrition, puisqu'elle permet à la fois d'accroître les revenus et d'améliorer la disponibilité. Les donateurs d'aide alimentaire concentrent leurs efforts sur ces zones, souvent affectées par la guerre ou la sécheresse, car les revenus sont faibles et l'augmentation de la production locale de denrées alimentaires difficile. Il est donc utile de réfléchir aux modalités d'expansion de la production agricole dans ces régions en difficulté pour contribuer à répondre aux

problèmes de sécurité alimentaire et de nutrition, mais aussi pour créer des emplois et générer des revenus⁷.

Performance de l'agriculture africaine

En dépit de l'importance de l'agriculture africaine pour la croissance économique, la création d'emploi, la sécurité alimentaire et la nutrition, les performances du secteur ont été médiocres dans la quasi-totalité des pays du continent au cours des 35 dernières années. Il est arrivé que les performances agricoles de certains pays d'Afrique soient bonnes sur une période de plusieurs années ; dans la plupart des cas néanmoins, ces avancées ont disparu au fil du temps. La manière traditionnelle de mesurer la performance de l'agriculture implique plusieurs indicateurs, et notamment les quantités produites par hectare, la valeur de la production agricole par hectare et unité de main-d'œuvre, la productivité totale des facteurs (valeur de la production comparée à la combinaison de la terre, de la main-d'œuvre, du capital et du matériel utilisés dans sa production). La productivité agricole est calculée à partir de ces mesures. Ce résultat permet des comparaisons internationales, avec d'autres pays en développement et avec les pays industrialisés. Les données permettant de telles mesures sont notoirement médiocres en Afrique. Les données présentées dans ce chapitre témoignent de l'effort considérable engagé pour les recueillir. Ces données proviennent en grande partie de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de la Banque mondiale, de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) et de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED).⁸ Des mesures de productivité relativement

fois plus efficace, en termes de réduction de la pauvreté, que celle provenant d'autres (pp. 26, 30 et 46). Aucune analyse approfondie comparable n'a été effectuée pour l'Afrique. Le Rapport sur le développement dans le monde concluait néanmoins de manière similaire pour l'Afrique subsaharienne (case 1.2, p. 30).

7. L'édition 2008 du Rapport de la Banque mondiale sur le développement dans le monde soutenait également que le développement agricole n'était pas seulement important du point de vue de l'augmentation des revenus, mais également pour la nutrition, en améliorant l'accès aux denrées alimentaires dans les zones où l'accès aux importations est limité (op. cit., pp. 94–95).

8. Les données de la FAO proviennent de FAOSTat : <http://www.fao.org/faostat/>. Les données de la CNUCED proviennent de FAOSTat : <http://unctadstat.unctad.org>. Les données de la Banque mondiale proviennent des indicateurs du développement dans le monde (2016) : <http://databank.worldbank.org>.

Les rendements agricoles africains des principales cultures céréalières étaient, en 1990, considérablement inférieurs à la moyenne mondiale ; ils demeuraient très inférieurs en 2014.

fiables, dont le nombre est limité, figurent ci-après. Elles continuent à mettre en lumière la faiblesse de la productivité moyenne de l'agriculture africaine et l'atonie de la croissance de la productivité dans le temps dans la plupart des pays du continent (see Annex Table A1).

Les rendements agricoles africains des principales cultures céréalières étaient, en 1990, considérablement inférieurs à la moyenne mondiale ; ils demeuraient très inférieurs en 2014, qui est la dernière année pour laquelle des données sont disponibles (Tableaux 1 et 2). Les rendements agricoles moyens africains sont inférieurs à ceux des pays en développement non africains choisis pour la comparaison. Ces comparateurs ont été sélectionnés parce qu'ils sont considérés comme ayant conservé une posture relativement favorable (encore que loin d'être parfaite) en termes de politiques publiques agricoles au cours des 15 dernières années.

Les exploitants agricoles africains ont-ils progressivement comblé l'écart en termes de rendement agricole à l'hectare ? Les taux de croissance des rendements agricoles du blé et du sorgho ont légèrement excédé, en Afrique, la moyenne mondiale, et ont été plus ou moins égaux à celle-ci pour le millet, le riz et le maïs (Tableau 3). Une comparaison avec les pays en développement ayant enregistré de bonnes performances agricoles brosse un tableau mixte, le Vietnam et l'Inde affichant des performances relativement satisfaisantes, tandis que la vitesse de la croissance des rendements céréaliers chinois était relativement médiocre⁹.

La croissance des rendements agricoles aurait dû être plus rapide en Afrique au cours de cette période de 24 ans car les rendements initiaux étaient faibles et parce que les techniques d'amélioration de la productivité nécessaires

à une croissance plus rapide sont connus (et notamment les engrais, l'irrigation et la mécanisation)¹⁰. L'analyse du tableau laisse néanmoins penser qu'à l'exception du blé et du sorgho, le taux de croissance des rendements agricoles n'a pas été plus rapide en Afrique que dans le reste du monde. L'avantage lié à la capacité à mettre en œuvre des technologies connues pour le maïs, le riz et le millet ne s'est pas traduit par une hausse plus rapide des rendements de ces cultures dans la majeure partie de l'Afrique. Le blé est la culture dont les rendements ont augmenté le plus rapidement en Afrique, et il occupe une place relativement mineure (parce qu'il s'agit d'une céréale de climat tempéré, la culture du blé est limitée, en Afrique, aux hauts plateaux tempérés).

De même que celle des rendements agricoles, la croissance de la productivité totale des facteurs agricoles (foncier, main-d'œuvre, capital et matériel) a été lente.¹¹

En Afrique, la croissance de la productivité totale des facteurs, s'établissant à 1,4 % par an au cours de la période comprise entre 2000 et l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles (Figure 1). Ce résultat n'est pas fondamentalement différent de la productivité totale des facteurs pour la période antérieure

10. Cette idée est un élément essentiel de l'argument avancé par les trois agences agricoles des Nations Unies basées à Rome concernant la possibilité de parvenir à un monde zéro faim: *Achieving Zero Hunger*, FAO, FIDA, PAM, Rome, 2015. Cet article soulignait, par exemple, qu'en Europe les rendements du blé étaient de 7 tonnes par hectare (2015) (p.3), alors qu'ils n'étaient, en Afrique, que de 2,6 tonnes par hectare. Voir également Fischer, R.A., Byerlee, Derick, Edmeades, E.O., *Can Technology Deliver on the Yield Challenge to 2050* (PDF), Expert Meeting on How to Feed the World in 2050, FAO, Rome, Italie, 24–26 juin 2009.

11. L'IFPRI définit ainsi la mesure de la productivité totale des facteurs : «La productivité totale des facteurs est le rapport de la production totale (culture et élevage) par rapport aux facteurs de production totaux (foncier, main d'œuvre, capital et matériel). Les valeurs de production sont les productions agricoles brutes déterminées par la FAO, mesurées en dollar américain constant 2004–2006, et lissées par application du filtre de Hodrick-Prescott. Chaque valeur de production est un composite de 190 produits de base de culture et d'élevage agrégés en utilisant un ensemble constant de prix mondiaux moyens pour la période 2004–2006. Les facteurs de production incluent le foncier agricole, mesuré par la somme, en hectares, de cultures et de pâturages permanents ; la main d'œuvre, mesurée par le nombre d'animaux en équivalent cheptel ; la machinerie, mesurée par la quantité totale de puissance disponible des tracteurs quatre roues, motoculteurs et batteuses utilisés ; et l'engrais, mesuré en tonnes d'engrais utilisés» (IFPRI 2014). Voir également Annexe Tableau A1.

9. Il convient de souligner que, bien que le Tableau 3 fasse apparaître un déclin des rendements pour la plupart des grandes cultures de base en Chine, l'importance de ces cinq cultures dans la production agricole chinoise a fortement diminué (passant de 32,8 % de la valeur totale de la production agricole en 1995 à 23,5 % en 2013), alors que la part de la viande et des légumes, dont la valeur augmentait, dans la production augmentait. Le résultat a été une forte croissance du PIB agricole en dépit de rendements agricoles en déclin pour les cultures de base.

La croissance de la productivité totale des facteurs a été supérieure, au cours de la période 2000–2011, dans plusieurs pays d’Afrique (par exemple, le Niger, l’Angola, le Congo, la Sierra Leone, l’Afrique du Sud, le Botswana, le Maroc et le Cameroun).

Tableau 1: Rendement agricole (tonne/hectare) des principales cultures céréalières comparé à celui des producteurs agricoles hautement performants (1990)

	Maïs	Millet	Riz	Sorgho	Blé
Afrique	1,5	0,7	2,1	0,7	1,6
Moyenne mondiale	3,7	0,8	3,5	1,4	2,6
Chine	9,4	3,7	12,8	7,6	5,9
Mexique	2,0	0,5	3,7	3,3	4,2
Pérou	2,0	-	5,2	2,7	1,1
Vietnam	1,6	-	3,2	-	-
Inde	1,5	0,7	2,6	0,8	2,1

Source : FAO (2016)

Tableau 2: Rendement agricole (tonne/hectare) des principales cultures céréalières comparé à celui des producteurs agricoles hautement performants (2014)

	Maïs	Millet	Riz	Sorgho	Blé
Afrique	2,1	0,6	2,7	1,0	2,6
Moyenne mondiale	5,6	0,9	4,6	1,5	3,3
Chine	6,0	2,4	6,7	5,0	5,0
Mexique	3,3	1,0	5,7	4,2	5,2
Pérou	3,2	-	7,6	4,4	1,5
Vietnam	4,4	1,3	5,8	-	-
Inde	2,8	1,3	3,6	0,9	3,0

Source : FAO (2016)

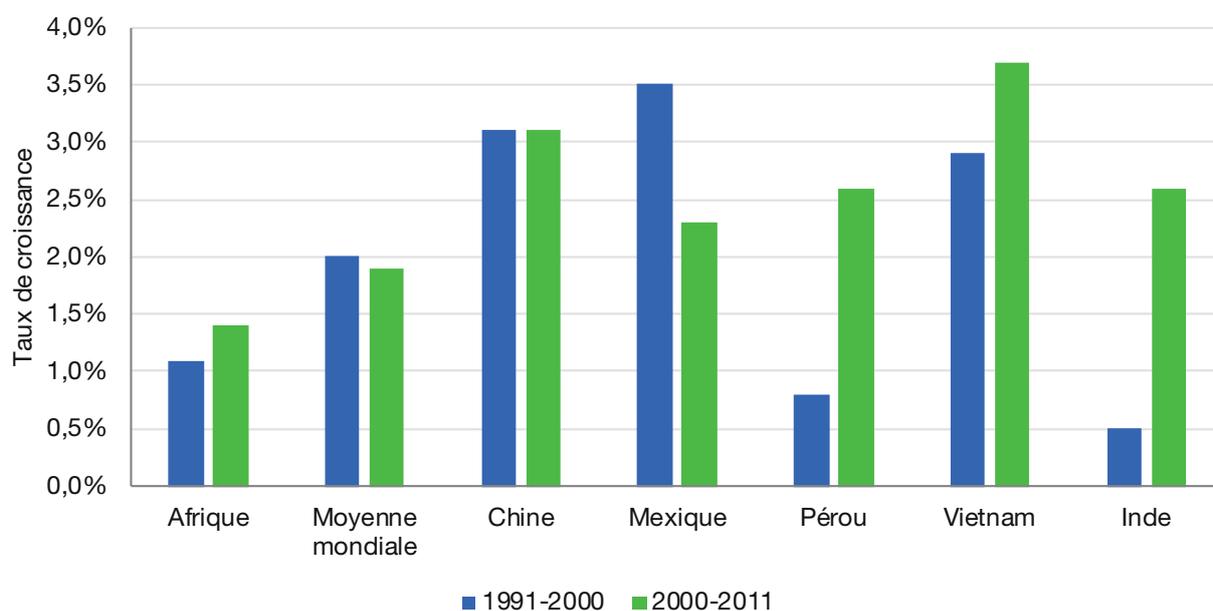
Tableau 3: Croissance annuelle des rendements agricoles africains et des comparateurs, 1990-2014 (%)

	Maïs	Millet	Riz	Sorgho	Blé
Afrique	2,0	-0,7	1,1	1,5	2,8
Moyenne mondiale	1,9	1,1	1,1	0,8	1,1
Chine	-0,8	-0,7	-1,8	-1,1	-0,8
Mexique	2,2	6,1	2,1	1,5	1,1
Pérou	2,1	-	1,7	6,9	2,2
Vietnam	4,8	-	2,5	-	-
Inde	3,1	5,7	1,6	1,7	1,6

Source : FAO (2016)

La croissance agricole par habitant a donc été inférieure (3,8 % par an au cours de la période 2000–2010 et 1,1 % par an au cours de la période 2011–2015). Il s'agit d'un élément de comparaison important avec d'autres pays.

Figure 1: Croissance de la productivité totale des facteurs (agrégation des facteurs fonciers, de main-d'œuvre, de capital et de matériel)



Source : IFPRI (2014)

(1991–2000) ; il va de pair avec la médiocre performance africaine en termes de rendement des cultures à l'hectare.

Les situations diffèrent néanmoins considérablement d'un pays à l'autre du continent. La croissance de la productivité totale des facteurs a été supérieure, au cours de la période 2000–2011, dans plusieurs pays d'Afrique (par exemple, le Niger, l'Angola, le Congo, la Sierra Leone, l'Afrique du Sud, le Botswana, le Maroc et le Cameroun).

Le FIDA a fait état de résultats similaires dans son récent *Rapport sur la pauvreté rurale*. Bien que la période analysée par le FIDA soit quelque peu différente, les résultats sont quasiment identiques à ceux de l'analyse de l'IFPRI. Les résultats obtenus à partir de ses données sont en effet Tableau 4.¹²

La faible croissance de la productivité doit se traduire par une faible croissance du PIB agricole, à moins qu'il n'y

ait des grandes injections d'investissements, des augmentations de l'utilisation de la main-d'œuvre, de l'utilisation étendue des terres (par exemple, couper des forêts pour des cultures) ou de l'utilisation accrue d'intrants tels que les engrais.

Les données indiquent que la croissance agricole africaine a été supérieure à la moyenne mondiale et au moins aussi bonne (et dans certains cas meilleure), à long terme, que dans d'autres pays en développement (Figure 2). La croissance agricole moyenne en Afrique diffère considérablement d'un pays à un autre, et au cours des cinq dernières années, plusieurs pays ont connu une croissance supérieure à la moyenne (Mali, 11,7 % ; Algérie, 7,4 % ; Congo, 7,0 % ; Éthiopie, 6,6 % ; et Togo, 6,4 %). La croissance démographique africaine moyenne a été relativement rapide. D'environ 2,7 % par an au cours de la période 1980–2000, elle est passée, depuis 2000, à 2,5 % par an. La croissance agricole par habitant a donc été

12. FIDA, *Rapport sur la pauvreté rurale, 2016 : encourager une transformation inclusive du monde rural*, Rome, Italie, septembre 2016, p. 139.

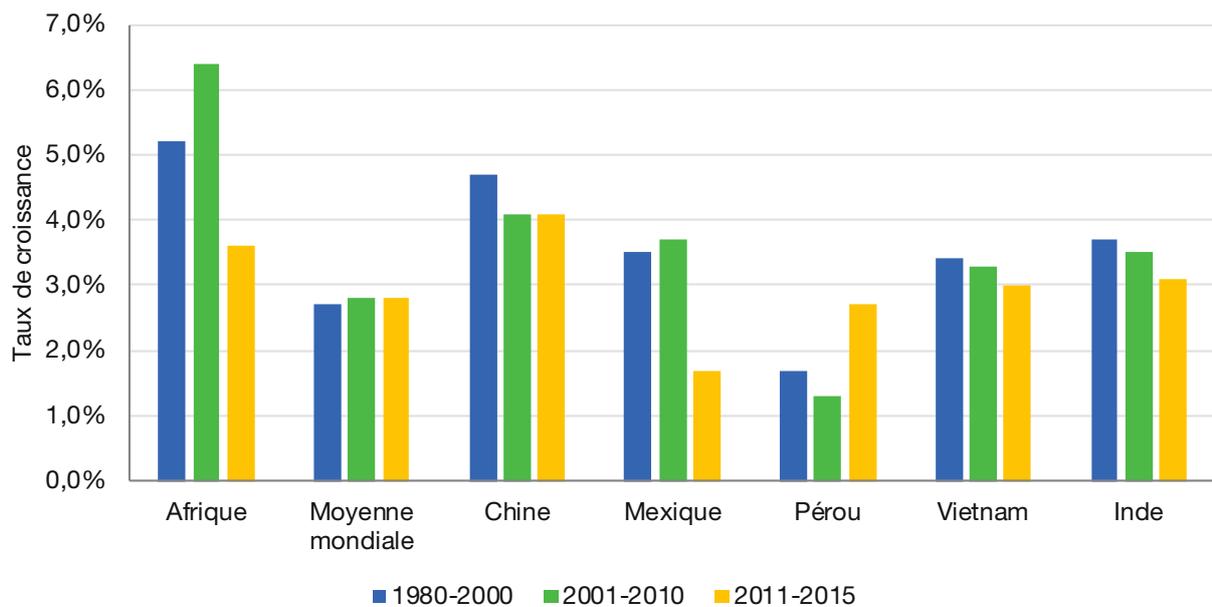
Au cours des années précédentes, l'Afrique a généré une part de sa croissance agricole par un recours à une main-d'œuvre accrue, sous l'effet de la rapidité de la croissance rurale.

Tableau 4: Productivité des facteurs agricoles, évolution annuelle (%)

	Productivité totale des facteurs	Productivité de la main-d'œuvre	Productivité foncière
	1992-2012	1990-2014	1990-2012
Afrique subsaharienne	1,07	1,09	1,06
Reste du monde	1,75	2,04	1,76

Source : IFPRI (2014)

Figure 2: Taux de croissance de la valeur ajoutée agricole en prix constants



Source : Derived from Banque mondiale (2016)

inférieure (3,8 % par an au cours de la période 2000–2010 et 1,1 % par an au cours de la période 2011–2015). Il s'agit d'un élément de comparaison important avec d'autres pays. La croissance démographique chinoise a été proche de zéro, de sorte que le remarquable taux de croissance agricole du pays est relativement proche de son taux de croissance agricole par habitant¹³.

Le taux de croissance agricole africain le plus récent, calculé par habitant (1 % par an), est quasiment identique

à la croissance de la productivité totale des facteurs pour la période la plus récente. Néanmoins, au cours de la période précédente (2001–2010), la croissance agricole a été très supérieure à celle de la productivité. D'où provenait-elle ? Au cours des années précédentes, l'Afrique a généré une part de sa croissance agricole par un recours à une main-d'œuvre accrue, sous l'effet de la rapidité de la croissance rurale. La croissance est également venue, dans une certaine mesure, de l'expansion des surfaces cultivées. Lorsque ces deux sources de croissance s'ajoutent à la croissance limitée de la productivité, il en résulte un taux supérieur de croissance agricole. L'analyse du FIDA citée

13. Ainsi qu'indiqué dans la note 10 ci-dessus, la remarquable croissance agricole chinoise est principalement due à un passage à des cultures à plus forte valeur et au développement de l'élevage, et non à l'augmentation des rendements des denrées agricoles de base.

La croissance agricole future devra, dans une mesure sans cesse plus importante, provenir de la combinaison de l'accélération de la croissance de la productivité, de la poursuite de l'expansion de la main-d'œuvre agricole et de l'investissement.

précédemment aboutit à la même conclusion : la majeure partie de la croissance agricole de l'Afrique subsaharienne est imputable à l'augmentation des surfaces cultivées, suivie d'une hausse de l'emploi dans l'agriculture, auquel on peut ajouter une certaine croissance de la valeur ajoutée agricole sous l'effet de termes de l'échange plus favorables¹⁴.

La disponibilité de nouvelles terres agricoles semble se tarir au cours de la période la plus récente. Ainsi, bien que la main-d'œuvre agricole ait continué à augmenter, son emploi est soumis à une contrainte foncière (Tableau 5). Le résultat est que le taux de croissance agricole de l'Afrique a reflété la croissance de sa productivité, qui a été lente, d'où un déclin de la croissance agricole. La croissance agricole future devra, dans une mesure sans cesse plus importante, provenir de la combinaison de l'accélération de la croissance de la productivité, de la poursuite de l'expansion de la main-d'œuvre agricole et de l'investissement.

Nutrition et sécurité alimentaire

La médiocrité relative de la performance agricole africaine a-t-elle contribué à l'insécurité alimentaire et aux problèmes de nutrition ? L'Afrique est en tête des régions du monde en termes de malnutrition. Bien que ce fléau ait reculé au cours des 25 dernières années, les progrès réalisés ont seulement permis de ramener la part de la population africaine souffrant de malnutrition de 29 % à près de 19 % actuellement (Figure 3).

Les conséquences de cette prévalence élevée de la malnutrition en Afrique sont révélatrices. Environ 36 % des

enfants africains de moins de 5 ans connaissent un retard de croissance dû à des déficits nutritionnels et 18 % d'entre eux sont en insuffisance pondérale¹⁵.

L'incidence moyenne de la malnutrition en Afrique excède ce qu'elle est dans les pays de référence, notamment des deux nations sud-américaines. Les différences entre pays africains sont toutefois importantes. Dans plusieurs pays d'Afrique, l'incidence de la malnutrition est égale à ce qu'elle est au Mexique ; tel est notamment le cas de la Tunisie, de l'Afrique du Sud, de l'Algérie, de l'Égypte, du Gabon, du Ghana, du Mali, du Maroc et de Maurice. Plusieurs de ces pays affichent également de relativement bonnes performances agricoles. Ces éléments s'inscrivent à l'appui de l'idée selon laquelle une bonne croissance agricole contribue au règlement de problèmes de malnutrition sans néanmoins suffire, en soi, à régler le problème. D'autres facteurs plus importants sont également en jeu, tels que la croissance démographique, les niveaux d'éducation, la croissance des revenus, la composition de la ration et du régime alimentaire (certains aliments étant plus nutritifs). En cas de guerre civile, ou même de troubles civils, insécurité alimentaire et malnutrition sont presque toujours graves. Dans nombre de pays d'Afrique, la malnutrition est extraordinairement forte. Au nombre de ceux dont le taux de malnutrition est au moins le double de celui de l'Inde figurent la République centrafricaine, le Tchad, le Congo, le Liberia, la Namibie, le Rwanda, la Tanzanie, la Zambie, le Soudan et le Zimbabwe. La plupart ont connu de longues périodes de désordres civils.

14. FIDA, *Rapport sur la pauvreté rurale*, 2016 (op. cit.), p. 139.

15. Black, RE et al., 2013, "Maternal and child undernutrition and overweight in low income and middle income countries," *Lancet* 382, 427-51.

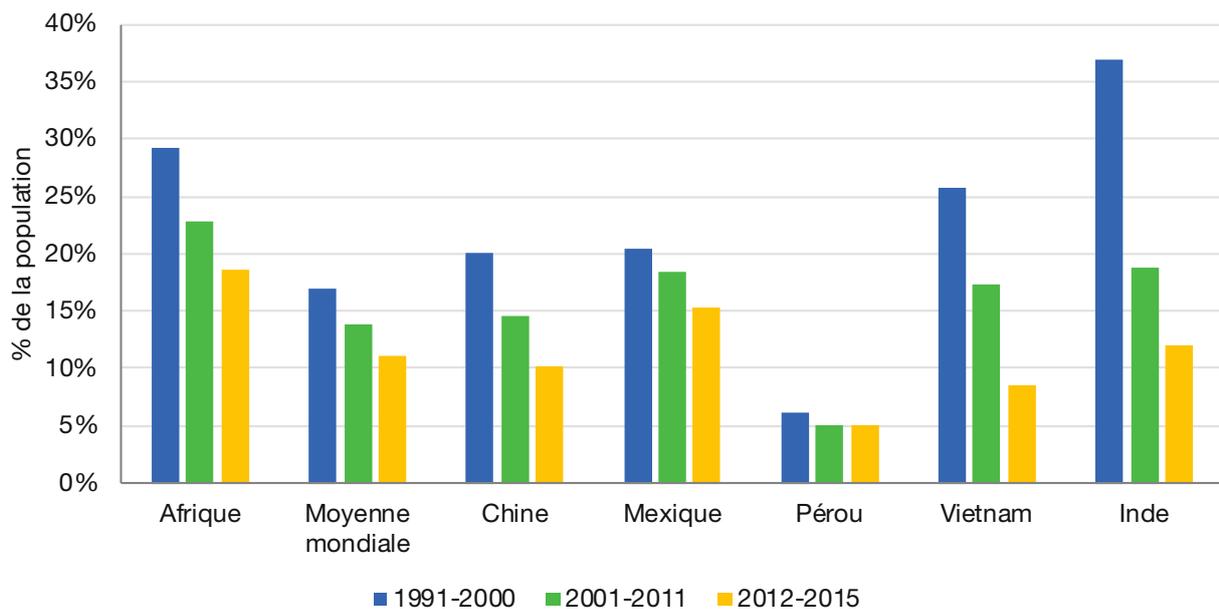
Tableau 5 : Utilisation de la main-d'oeuvre et des terres dans l'agriculture africaine

	1995	2000	2005	2011	2015
Utilisation de la main-d'œuvre (en millions)	127,4	179,0	198,1	224,2	243,8
Terres agricoles (en millions d'hectares)	1 102,8	1 123,2	1 150,2	1 168,7	1 172,2*
Surface agricole par cultivateur (ha/personne)	8,7	6,3	5,8	5,2	5,0*

Source : FAO (2016)
*2013

La FAO a établi que l'Afrique était la seule région du monde dans laquelle le nombre des personnes souffrant de la faim avait augmenté, passant de 175 millions dans les années 80 à 235 millions en 2009.

Figure 3: Prévalence de la malnutrition



Source : Banque mondiale (2016)

La FAO a établi que l'Afrique était la seule région du monde dans laquelle le nombre des personnes souffrant de la faim avait augmenté, passant de 175 millions dans les années 80 à 235 millions en 2009. Selon la FAO, environ 23 % de la population africaine continuait à souffrir de la faim en 2012.¹⁶

La raison pour laquelle les indicateurs de sécurité alimentaire et de nutrition excèdent parfois la performance agricole réside d'ordinaire dans le fait que d'autres sources de revenus permettent l'importation de denrées alimentaires. En effet, l'augmentation des importations de denrées alimentaires, qui a atteint 5,6 % par an au cours de la période 1996–2005, puis 10,7 % par an ces dernières années (2006–2015), a été extrêmement rapide en Afrique¹⁷. En

2009, 74 % du blé et 41 % du riz consommé en Afrique étaient importés.

Le taux plus élevé de croissance des importations de denrées alimentaires au cours de la période la plus récente correspond à la moindre croissance agricole par habitant au cours de cette même période. Les taux de croissance des importations de denrées alimentaires et les taux élevés de malnutrition montrent qu'il existe une marge considérable d'expansion de la production agricole, pour alimenter les populations et remplacer progressivement les importations.

Conclusions concernant les performances agricoles de l'Afrique

La faible productivité agricole de l'Afrique a contribué à la morosité de la croissance du PIB agricole, et ainsi l'augmentation limitée des revenus de l'agriculture. Elle est également l'une des causes des insuffisances de plus

16. Faim et malnutrition, bien qu'étroitement liées, sont mesurées différemment, ce qui explique des résultats quelque peu différents.

17. Les données de la CNUCED proviennent d'UNCTADStat : <http://unctadstat.unctad.org>.

La cause immédiate la plus répandue est l'utilisation extrêmement limitée d'engrais. L'utilisation d'engrais est beaucoup plus limitée en Afrique que dans le reste du monde et inférieure à ce qu'elle est dans les pays en développement de référence.

en plus répandues en termes de disponibilité alimentaire. Bien que les importations de denrées alimentaires aient progressé rapidement, il n'en demeure pas moins que la malnutrition reste un problème important. L'accélération de la croissance agricole ne peut, à elle seule, suffire à régler le problème de la malnutrition et de l'insécurité alimentaire. L'apaisement des désordres civils, l'accélération de la croissance globale des revenus et l'éducation nutritionnelle sont, entre autres facteurs, plus importants. Une croissance agricole supérieure se traduirait par une expansion accélérée des revenus ruraux et agricoles, ce qui contribuerait à améliorer la nutrition et, dans certains cas, pourrait également faire la différence en termes de disponibilité physique de l'alimentation.

Causes immédiates de la faible croissance agricole africaine

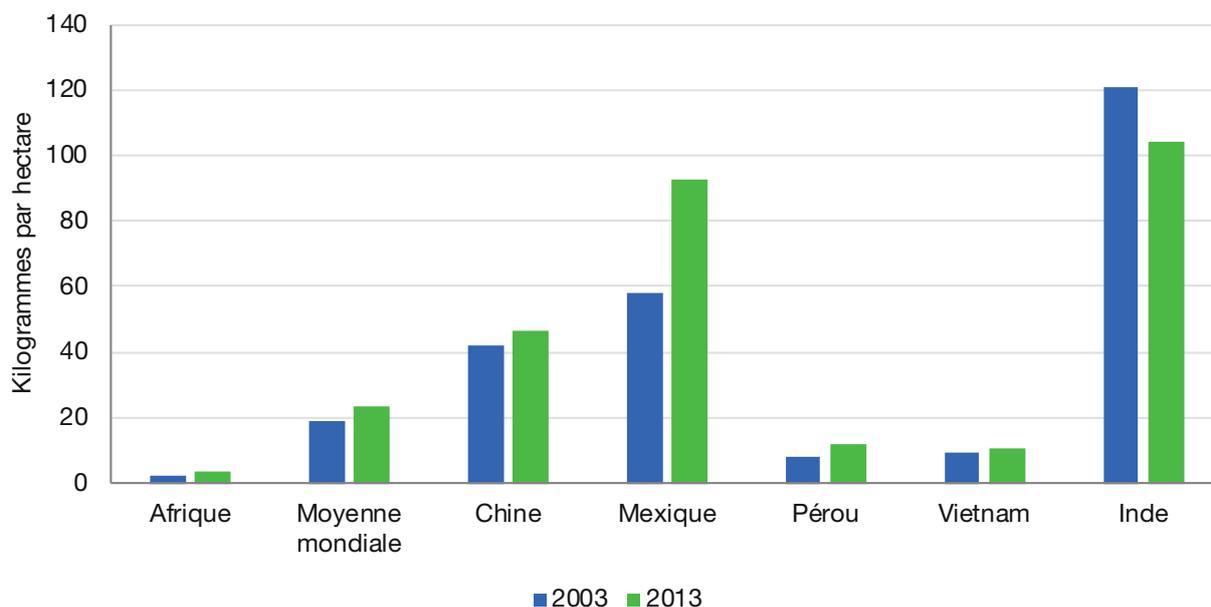
Il existe de multiples ouvrages et travaux consacrés à l'identification des causes directes ou immédiates d'une

faible productivité et d'une croissance agricole africaine inférieure aux attentes. La cause immédiate la plus répandue est l'utilisation extrêmement limitée d'engrais. L'utilisation d'engrais est beaucoup plus limitée en Afrique que dans le reste du monde et inférieure à ce qu'elle est dans les pays en développement de référence.

Cette situation est immuable. L'augmentation de la consommation d'engrais en Afrique a été négligeable (en termes absolus), ainsi qu'il ressort du Figure 4. En 2013, la consommation d'engrais était approximativement la même qu'en 2003. Dans le monde en général et dans la plupart des pays de référence, la consommation d'engrais a fortement augmenté en valeur absolue.

Les causes de la faible consommation d'engrais en Afrique sont multiples. Au premier rang d'entre elles figurent les connaissances souvent limitées des agriculteurs en matière d'engrais. La deuxième cause est liée à l'effet décourageant de la consommation d'engrais dû à des contrôles des prix de grande ampleur par les pouvoirs

Figure 4: Consommation d'engrais par hectare



Source : FAO (2016); Banque mondiale (2016)

Le coût important du transport des produits et intrants agricoles, du fait de routes en mauvais état, du prix élevé des carburants et d'une concurrence réduite limitant la commercialisation des produits agricoles, est l'une des causes connexes de la faible croissance agricole de l'Afrique.

publics. Le blocage des prix obtenus par les exploitants agricoles pour leurs récoltes, une situation courante en Afrique, réduit la rentabilité de l'emploi d'engrais. La plupart des États ont également limité la commercialisation privée d'engrais et maintiennent un contrôle public sur leur distribution qu'ils justifient en invoquant la nature « stratégique » des engrais. Le bilan de la distribution d'engrais par les autorités publiques en Afrique est mauvais. Plusieurs États ont, de surcroît, créé des entraves au commerce régional des engrais, d'ordinaire dans le but de protéger leurs propres sociétés paraétatiques. Ces entraves empêchent le transport d'engrais de pays africains dans lesquels ils sont disponibles vers ceux où ils ne le sont pas¹⁸. L'augmentation de la consommation d'engrais a permis d'accroître les récoltes ailleurs dans le monde, et son insuffisance en Afrique a peut-être été l'une des causes immédiates les plus importantes de la faiblesse des rendements agricoles et de la morosité de la croissance de la production.

Le coût important du transport des produits et intrants agricoles, du fait de routes en mauvais état, du prix élevé des carburants et d'une concurrence réduite limitant la commercialisation des produits agricoles, est l'une des causes connexes de la faible croissance agricole de l'Afrique¹⁹. Le mauvais état des infrastructures portuaires et ferroviaires contribue également au coût élevé des

transports. Cette situation est due à la fois à un mauvais entretien et à un manque d'investissement. Les données font apparaître un financement des infrastructures en Afrique inchangé en prix courants, un déclin en termes réels et des besoins largement non satisfaits (Tableau 6). La faible densité du réseau routier isole les agriculteurs et contribue à la moindre productivité agricole, ainsi qu'à l'aggravation de la pauvreté²⁰.

L'agriculture a besoin d'eau. Comme en Asie du Sud et de l'Est, les précipitations limitées ou sporadiques constituent une contrainte. En Asie du Sud et de l'Est, les investissements massifs dans l'irrigation ont été réalisés pour pallier aux inconvénients de cette situation. 42 % des terres arables d'Asie du Sud sont actuellement irriguées, contre 1,3 % des terres arables africaines (Tableau 7). Ce pourcentage n'a pas évolué en plusieurs décennies, ce qui témoigne de la faiblesse constante des investissements dans l'irrigation. La principale raison de l'insuffisance de ces investissements est la faible priorité donnée à l'agriculture

18. Une bonne analyse de la situation africaine en matière d'engrais figure dans le rapport de la Banque mondiale intitulé : *Enabling the Business of Agriculture, 2016*, Washington D.C., États-Unis. Voir également, Banque africaine de développement, *Nourrir l'Afrique : stratégie de transformation de l'agriculture africaine, 2016–2025*, Abidjan, Côte d'Ivoire, p. 17.

19. La Banque africaine de développement souligne dans *Nourrir l'Afrique : stratégie de transformation de l'agriculture africaine, 2016–2025*, Annexes techniques, Abidjan, Côte d'Ivoire, les difficultés dues aux transports (pp. 18–19).

20. *Africa 2050* (Theodore Ahlers, Hiroshi Kato, Harinder Kohli, Callisto Madavo and Anil Sood, editors), Oxford University Press, New Delhi, 2014, p. 289 ; Thurlow et Wobst (2004) ont conclu que la pauvreté rurale en Zambie était plus importante dans les régions reculées. Stifel et Minten (2003) ont montré que la pauvreté rurale était supérieure et la productivité rizicole plus faibles dans les régions reculées de Madagascar. Binswanger, Khandker et Rosenzweig (1993) sont parvenus à cette conclusion, de manière très générale, pour l'agriculture indienne dans son ensemble." Voir Thurlow, James et Peter Wobst, 2004, "The Road to Pro-poor growth in Zambia: Past Lessons and Future Challenges," *Development Strategy and Governance Division Discussion paper* no. 16, IFPRI, Washington D.C. Voir Stifel, David et Bart Minten, 2003, "Transactions costs and agricultural productivity: Implications of Isolation for rural poverty in Madagascar," Document de référence préparé pour la Northeast Universities Development Consortium Conference, Yale University, New Haven, Connecticut, 17–19 octobre, 2003. Voir Binswanger, Hans, Shadidur Khandker et Mark Rosenzweig, "How Infrastructure and financial institutions affect agricultural output and investment in India," *Journal of Development Economics*, 41 (2), 337–366, 1993.

Tableau 6: Financement d'infrastructure en Afrique

	2012	2013	2014	2015
Financement total d'infrastructure (en milliards de dollars courants)	89,3	99,6	74,5	83,4
Investissement en infrastructure requis (5,5 % du PIB africain de référence) (milliards de dollars)	127,2	132,3	136,4	125
Pourcentage non satisfait	29,8 %	24,7 %	45,4 %	33,3 %

Source : ICA (2015); Banque mondiale (2016)

Il est probable que ces changements affectent d'ores et déjà les rendements agricoles et la croissance du secteur.

Tableau 7: Terres équipées pour l'irrigation en Afrique

	1995	2000	2005	2010	2013
Total des terres équipées pour l'irrigation (en millions d'hectares de terre)	12,4	13,2	14,1	14,7	15,0
Total des terres agricoles (en millions d'hectares de terre)	1 102	1 123	1 150	1 163	1 172
Pourcentage du total des terres agricoles équipées pour l'irrigation	1,1 %	1,2 %	1,2 %	1,3 %	1,3 %

Source : FAO (2016)

dans la plupart des pays d'Afrique. Il faut ajouter à cela le coût élevé de l'irrigation en Afrique. La Banque mondiale a estimé, dans son Rapport sur le développement dans le monde, 2008 : l'agriculture au service du développement que le coût de l'investissement en Afrique subsaharienne était de 8 347 USD au cours de la période 1995–1999 (la dernière pour laquelle a été conduite une telle analyse)²¹. Le coût de l'investissement en Afrique s'est élevé, au cours de la même période, à 3 506 USD.

Une grande partie des terres africaines sont constituées de forêts, de terres non cultivées et de parcs publics. Historiquement, les États ont été de mauvais gestionnaires fonciers. Il en résulte des taux élevés de déforestation (une perte annuelle d'environ 0,5 % de la superficie forestière entre 2005 et 2015), une dégradation des sols (environ 67 % des terres africaines sont extrêmement dégradées, ou en cours de dégradation extrême du fait de cultures qui appauvrissent les sols, de la fragilité des sols, au surpâturage et de collecte de bois de chauffage),²² une perte de biodiversité et des conflits fonciers entre populations. Figure 5 montre la perte d'espace forestier totale en Afrique au cours des 25 dernières années. La production forestière est incluse dans la production agricole, de sorte que cette situation contribue à la mauvaise performance de l'agriculture. Mais, aspect tout aussi important, la déforestation affecte les nutriments de base et l'eau, ce qui a des répercussions sur l'agriculture.

21. Rapport de la Banque mondiale sur le développement dans le monde 2008, op. cit., p. 65.

22. Glatzel, K et al., No ordinary matter: Conserving, restoring, and enhancing Africa's soils, *Agriculture for Impact*, 2014.

Enfin, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) prévoit que les effets contraires du changement climatique sur l'agriculture sont particulièrement marqués en Afrique, et pourraient déjà avoir contribué à accroître la rareté de la ressource en eau, la fréquence des chocs météorologiques violents (y compris les sécheresses) et les inondations côtières²³. Il est probable que ces changements affectent d'ores et déjà les rendements agricoles et la croissance du secteur²⁴. Une analyse réalisée en 2010 prévoyait qu'en raison du changement climatique, toutes choses étant égales par ailleurs, les rendements des cultures de denrées agricoles de base en Afrique seraient, en 2050, inférieurs de 8 % à 22 %²⁵.

Les causes plus fondamentales des mauvaises performances agricoles

Il est de plus en plus évident que les politiques publiques sont souvent une cause plus fondamentale de mauvaises performances agricoles en Afrique que les causes immédiates décrites ci-dessus. Les politiques publiques de la plupart des pays africains ont fait obstacle aux investissements dans l'agriculture, à la commercialisation des denrées agricoles, à la commercialisation des

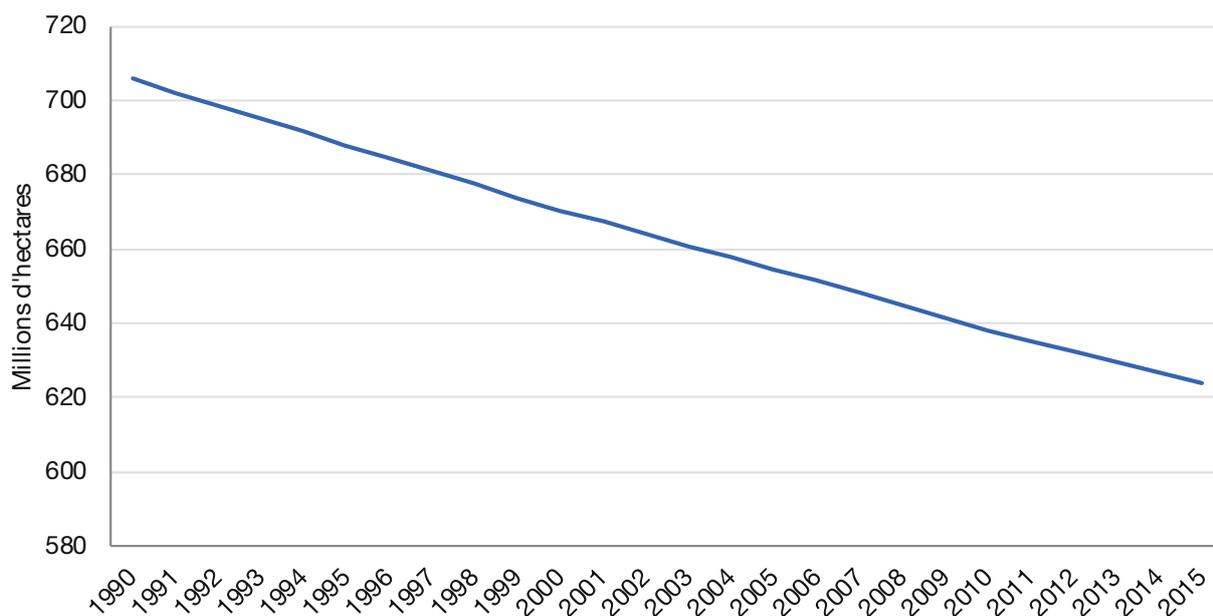
23. Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), Change climatique 2014, *Rapport de synthèse, Contributions des groupes de travail I II et III au Cinquième rapport d'évaluation du GIEC*, Genève, Suisse, 2015.

24. Le rapport de la FAO intitulé *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture : changement climatique, agriculture et sécurité alimentaire, 2016*, Rome, Italie, a montré que les effets du changement climatique sur l'agriculture africaine étaient déjà alarmants.

25. Schlendker, W. et DB Lobell, 2010. "Robust negative impacts of climate change on African agriculture," *Environmental Resources*. Lett. 5: 14010-14-18.

Des politiques publiques entravent l'investissement privé, tant local qu'étranger, dont pâtissent la commercialisation et la transformation des produits agricoles.

Figure 5: Superficie forestière totale en Afrique



Source : FAO (2016)

productions agricoles, ainsi qu'à la transformation de celles-ci, aux difficultés liées à l'insuffisance d'engrais et au mauvais état des infrastructures de transport, il faut ajouter le fait que des politiques publiques mal avisées ont empêché l'utilisation de semences améliorées, de services d'élevage et d'apports chimiques, mais aussi la mécanisation de l'agriculture. En outre, des politiques publiques entravent l'investissement privé, tant local qu'étranger, dont pâtissent la commercialisation et la transformation des produits agricoles.

L'indice de Facilité de faire des affaires de la Banque mondiale (voir Annexe Tableau A2) donne une mesure des difficultés rencontrées dans que la quasi-totalité des pays d'Afrique par les investisseurs et entrepreneurs privés (y compris ceux du secteur agricole)²⁶. La combinaison de mauvaises politiques économiques, d'un environnement réglementaire excessivement complexe et souvent axé

sur la génération de rente, un système judiciaire et des régimes d'exécution contractuelle inadaptés, une protection inadéquate des droits fonciers, les contrôles frontaliers sur les échanges commerciaux²⁷ et de multiples dispositifs de contrôle des capitaux rendent l'investissement privé dans l'agriculture africaine et les industries agricoles risqué et, dans bien des cas, non rentable²⁸. Ainsi, l'investissement privé, aussi bien étranger que local, est-il entravé. Dans ce contexte, le manque d'investissement dans la fabrication d'engrais, la transformation des denrées agricoles, les systèmes privés d'irrigation et les sociétés de transport, entre autres, n'est guère surprenant.

Un autre aspect, étroitement lié au précédent, est la tendance manifestée par la plupart des États africains au

26. Groupe de la Banque mondiale, Doing Business, classements économiques. Voir site Internet : www.doingbusiness.org/rankings.

27. La part du commerce intra-africain demeure faible par rapport au commerce régional d'autres régions du monde, et ne représente que 12 % du commerce total de l'Afrique (Commission économique pour l'Afrique, "Assessing Regional integration in Africa IV: Enhancing Intra-African Trade," 2010.)

28. Ces facteurs sont tous pris en compte dans les indicateurs d'environnement des affaires.

Un autre aspect, étroitement lié au précédent, est la tendance manifestée par la plupart des États africains au cours des 50 dernières années à contrôler certains prix des extrants et intrants agricoles, ainsi qu'à taxer (ou entraver par d'autres moyens) le commerce agricole.

cours des 50 dernières années à contrôler certains prix des extrants et intrants agricoles, ainsi qu'à taxer (ou entraver par d'autres moyens) le commerce agricole²⁹. Des contrôles similaires à ceux évoqués dans le cas des engrais ont été imposés, avec des motivations similaires, sur le prix des denrées alimentaires et des productions destinées à l'exportation. Le contrôle des prix sur les produits agricoles au départ de l'exploitation est souvent destiné à réduire le prix des denrées alimentaires pour les consommateurs ; il réduit également l'intérêt, pour les exploitants agricoles, des productions dont les prix sont contrôlés. Les régimes de contrôle des prix nécessitent souvent que les États se dotent d'entreprises de commercialisation de denrées agricoles ayant pour mission d'acheter les récoltes aux exploitants et de veiller à la préservation du prix artificiellement faible au départ de l'exploitation. Dans certains cas, les mesures de contrôle du transport des productions ont également été adoptées pour éviter le développement de marchés parallèles ou au noir plus rémunérateurs. De même, les productions destinées à l'exportation sont-elles fréquemment commercialisées par le biais d'entreprises péripubliques permettant aux autorités d'imposer aux exploitants des prix très bas pour leur récolte et de conserver l'essentiel des recettes provenant des paiements d'importateurs étrangers. Ce système existe dans la majeure partie de l'Afrique pour le coton, le cacao, le café, le caoutchouc et le thé. Une fois de plus, il apparaît que ces politiques découragent ces productions et l'innovation technique des exploitants. Les restrictions imposées sur le commerce de ces denrées alimentaires agricoles entre pays africains ont le même effet que les restrictions sur le commerce d'engrais : les pays africains enregistrant des excédents de production de certaines denrées alimentaires agricoles rencontrent souvent des difficultés pour les vendre à des pays voisins pourtant confrontés à une pénurie de ces mêmes denrées en raison de restrictions

29. Un résumé important de cette question a été publié par la Banque mondiale dans son Rapport sur le développement dans le monde, 2008 : *L'agriculture au service du développement*, Banque mondiale, Washington, DC, 2007, pp. 10–13, p. 39, pp. 98–102.

commerciales. Il va de soi que les contraintes en matière de transport et le « dumping » pratiqué par les pays industrialisés affectent également de commerce.

Ce type de politiques de contrôle des prix et du commerce était quasiment universel en Afrique à partir des années 70 jusqu'aux années 90, et demeure plus présent en Afrique (ainsi qu'au Moyen-Orient et en Asie centrale) que dans d'autres pays en développement³⁰, malgré un recul progressif³¹.

Troisième contrainte fondamentale : l'insuffisance grave de nombre d'administrations locales et institutions publiques en milieu rural. Dans les régions rurales, les autorités locales souffrent quasiment toujours d'un manque de capacités humaines nécessaires à la planification et à la mise en œuvre, mais aussi d'une transparence et d'une redevabilité limitées. Le développement agricole requiert un développement rural important, et notamment des investissements dans le réseau routier rural, l'alimentation en eau potable, les systèmes d'irrigation, les établissements d'enseignement et le système de santé, ainsi que dans leur entretien³², mais également dans les dispositifs de règlement des différends et, plus généralement, dans l'État de droit. Les composantes essentielles du développement sont souvent de moins bonne qualité dans les régions rurales qu'en zone urbaine. Le manque de ressources financières en milieu rural, par rapport aux villes,

30. The Brookings Institution a produit un rapport intitulé *Ending Rural Hunger* (The Brookings Institution, Washington, DC, projet, octobre 2015) concluant que "les pays dans lesquels l'environnement en termes de politiques publiques [agricoles] est le plus faible se trouvent principalement en Afrique subsaharienne, au Moyen-Orient et en Asie centrale," p. 25. Le rapport décrit les types de politiques qualifiées de « mauvaises. »

31. Ibid. Telle était également la conclusion du *Rapport de la Banque mondiale sur le développement dans le monde, 2008 : L'agriculture au service du développement*, op. cit. pp. 21, 30 et 98. Le Rapport de la Banque mondiale indiquait que la fiscalité moyenne de l'agriculture en Afrique subsaharienne avait reculé, passant de 28 % en 1980–1984 à 10 % en 2000–2004 (p. 98). Le niveau de l'imposition effective n'en demeurait pas moins sensiblement plus élevé que dans d'autres pays en développement (pp. 98–101).

32. Seules 10 % des terres rurales africaines sont enregistrées. Pour les 90 % restants, il n'existe ni cadastre ni registre ou livre, et la gestion foncière est informelle. Dans de nombreux pays d'Afrique, les femmes sont confrontées à de graves difficultés puisque ne disposant pas de droits successoraux, alors même que 60 % des exploitants agricoles africains sont des femmes (voir Banque africaine de développement (BAfD), *Nourrir l'Afrique*, op. cit., p. 20).

L'analyse met en lumière l'existence de lacunes importantes en matière d'enseignement technique et professionnel agricole, mais aussi, en milieu rural, d'éducation en général.

est l'une des causes de cette situation. En Afrique subsaharienne, le revenu par habitant des villes était, en 2010 (année la plus récente pour laquelle de telles données sont disponibles), 5,5 fois supérieur à celui des habitants des régions rurales. À titre de comparaison, en Inde, le revenu par habitant des villes était 2,7 fois supérieur à celui des habitants des régions rurales ; ce ratio était de 2,1 au Mexique et de 2,7 au Vietnam³³. Ainsi, la base fiscale des revenus locaux en Afrique subsaharienne est comparativement très faible, et il n'est guère surprenant que les services locaux soient mal gérés et que, dans bien des cas, ils n'existent tout simplement pas.

L'analyse met en lumière l'existence de lacunes importantes en matière d'enseignement technique et professionnel agricole, mais aussi, en milieu rural, d'éducation en général³⁴. Selon le pays, des administrations locales faibles ou une mauvaise gestion et un investissement insuffisant de l'État central dans les régions rurales sont à l'origine de cette situation.

Le nombre important de donateurs travaillant dans le secteur de l'agriculture en Afrique a contribué à la médiocrité des politiques publiques et des résultats. Le rapport *Africa 2050* indique qu'en 2009, 225 donateurs bilatéraux, 242 donateurs multilatéraux et 40 agences des Nations Unies³⁵ opéraient en Afrique. La plupart disposaient de programmes agricoles. Ces programmes s'accompagnent souvent de missions de conseil et il arrive que le déblocage de l'aide nécessite que les États remplissent des conditions préalables. Conditions et conseils sont souvent contradictoires et diffèrent d'un donateur à un autre. Certains soutiennent par exemple les aides

publiques à l'agriculture alors que d'autres s'y opposent. Nombre de donateurs travaillent uniquement avec les autorités publiques, d'autres militent pour la limitation ou l'élimination de l'intervention publique au profit du secteur privé. D'autres enfin soutiennent des entités de services agricoles (recherche, vulgarisation, détail) gérées par leurs ressortissants et non par des personnels locaux. Nombre de donateurs mettent en place des services de vulgarisation agricole à partir de modèles élaborés ailleurs. Il est courant que, dans un même pays d'Afrique cohabitent, plus ou moins facilement, des systèmes de vulgarisation agricole de type européen (il existe divers styles), et des dispositifs de vulgarisation agricole de type américain ou ONG. Il n'est donc guère surprenant qu'il n'existe pas, dans ces pays, de système national de vulgarisation agricole mais plutôt un méli-mélo de services bénéficiant du soutien de donateurs. Il en va de même de la transformation agricole, des services d'élevage et de la distribution d'intrants agricoles. Les donateurs ont donc été facteurs de confusion et d'absence d'orientation des politiques publiques et des investissements publics agricoles³⁶.

L'OCDE et l'IFPRI estiment que les politiques en matière commerciale et d'aides publiques des pays de l'OCDE et de la plupart des nations industrialisées font obstacle au développement de l'agriculture africaine. La Direction de la coopération pour le développement (DCD-CAD) de l'OECD estime que les pays membres de l'OCDE versent chaque année environ 250 milliards (bien que ce chiffre fluctue au fil des ans) d'aides agricoles nationales³⁷. Les produits aidés sont importés en Afrique souvent en concurrence avec sa propre production. Les exportations de produits agricoles concurrents des produits agricoles

33. Données IFPRI, 2012, citées dans "Transforming African Agriculture," John McIntyre, in *Africa 2050*, T. Ahlers, et al., eds., op. cit., p. 273.

34. The Omidyar Network conclut qu'entre 70 % et 80% des jeunes Africains ont uniquement une éducation de niveau primaire ("Accelerating Entrepreneurship in Africa," 4 avril 2013). Le FIDA qu'en moyenne 60 % des moins de 35 ans n'ont pas achevé leurs études primaires, et que nombre d'entre eux ne maîtrisent pas les compétences de lecture, d'écriture et mathématiques de base (op. cit., p. 189).

35. *Africa 2050*, op. cit. Binswanger et McCalla ont également décrit ce problème dans *The Changing Context and Prospects for Agriculture and Rural Development in Africa* (Hans Binswanger-Mkhize et Alex McCalla, Bureau d'évaluation du FIDA, Document de travail, Rome, Italie, juillet 2008).

36. Le rapport de The Brookings Institution, *Ending Rural Hunger*, October 2015, classe la qualité et la quantité des donateurs bilatéraux d'aide (p.37). Les classements sont généralement bas et reflètent la médiocre qualité de l'aide agricole. Les meilleures appréciations sont revenues au Danemark, au Luxembourg, à l'Islande, à l'Irlande et à la Norvège, les moins bons à la République slovaque, à la République tchèque, à la Corée, à la Grèce, à l'Italie, au Portugal, à la Slovaquie, à la Pologne, aux États-Unis et à la Commission européenne.

37. Ce chiffre est cité dans le rapport de Brookings Institution intitulé *Ending Rural Hunger*, susvisé.

Les autorités publiques africaines doivent créer un environnement favorable à l'investissement privé dans les secteurs de l'agriculture, de l'approvisionnement en intrants agricoles, ainsi que de la commercialisation et de la transformation de productions agricoles.

d'origine nord-américaine et européenne sont soumises à contrainte. Les droits d'importation sur les produits agricoles sont actuellement de 13,2 % dans l'Union européenne et de 5,3 % aux États-Unis, contre respectivement 4,2 % et 3,1 % pour les marchandises non agricoles. Une réduction des barrières commerciales dans l'OCDE et des aides à la production agricole des pays membres de l'OCDE profiterait à l'agriculture africaine.

Programme s'action

La mesure à prendre la plus importante pour encourager l'agriculture africaine implique une évolution du rôle de l'État. Les autorités publiques africaines doivent créer un environnement favorable à l'investissement privé dans les secteurs de l'agriculture, de l'approvisionnement en intrants agricoles, ainsi que de la commercialisation et de la transformation de productions agricoles.

Les mesures proposées dans l'indice de « Facilité de faire des affaires » de la Banque mondiale constituent un bon point de départ propre à améliorer l'environnement propice à l'investissement privé dans le domaine agricole. Il s'agit notamment de l'amélioration des politiques économiques (par la suppression des contrôles des prix et du transport des produits agricoles), de la suppression des monopoles publics en matière de commercialisation et de transformation agricole, de réduction des obstacles à l'investissement privé (national et étranger), de renforcement du système judiciaire et d'exécution contractuelle, d'amélioration des lois relatives à la propriété foncière pour mieux protéger les propriétaires fonciers, et de facilitation d'un marché foncier³⁸, entre autres mesures.

Aucun pays africain ne fait particulièrement bonne figure dans l'indice de « Facilité de faire des affaires » de

la Banque mondiale, mais la gravité du problème diffère considérablement en fonction des pays. Les pays les mieux placés sont Maurice, le Rwanda, le Botswana, l'Afrique du Sud, la Tunisie, le Maroc, la Zambie, la Namibie, le Swaziland, le Kenya, le Ghana, le Lesotho, l'Ouganda, le Cap-Vert et l'Égypte. Tous, à l'exception du Swaziland, du Kenya, du Lesotho, du Cap-Vert, de Maurice et de l'Égypte, affichent des taux de croissance des rendements agricoles considérablement supérieurs à la moyenne.

Les ressources publiques et de donateurs destinées à l'agriculture ne suffiront pas à répondre aux besoins en investissement. Les agences agricoles des Nations Unies basées à Rome ont estimé les investissements agricoles nécessaires à environ 53 milliards USD par an³⁹ ; la Banque africaine de développement (BAD) avance, de son côté, un chiffre de 120 milliards USD par an⁴⁰. Ces estimations prennent en compte un large éventail de besoins en investissement. Des investissements privés, y compris étrangers, seront nécessaires pour faire face à ces besoins, que le chiffre retenu soit le plus élevé ou le plus bas. De telles ressources aux fins d'investissement ne seront pas aisément disponibles compte tenu du mauvais climat d'investissement existant dans la plupart des pays d'Afrique. Par le passé, les États ont pallié à l'insuffisance d'investissement privé dans les secteurs de la transformation et de la fourniture d'intrants agricoles en créant des entreprises publiques de transformation et de commercialisation de production, mais aussi d'approvisionnement agricole. Le nombre de défaillances d'entreprises de cette nature au cours du demi-siècle écoulé est étonnant ; il témoigne du gâchis de milliards de dollars. Il serait bon que les États élaborent des politiques publiques nécessaires pour encourager l'investissement de fonds privés dans ces activités, ce qui exigera un virage spectaculaire dans

38. L'édition 2016 du Rapport de l'IFAD sur le développement rural, *Encourager une transformation inclusive du monde rural*, Rome, Italie, mars 2016, comporte un bon résumé des changements requis. La Banque africaine de développement (BAD) a également défendu cet argument (*Nourrir l'Afrique : stratégie de transformation de l'agriculture africaine, 2016-2025* ; annexes techniques, pp. 15-17, avril, 2016, Abidjan, Côte D'Ivoire. voir également, "Brokering Development: Enabling Factors for Public-Private Partnerships in Agricultural Value Chains," Jodie Thorpe et Maar Maestre, juin 2015 ; IFAD et Institut d'études sur le développement.

39. *Achieving Zero Hunger*, FAO, FIDA, PAM, Rome, 2015, p. 11 (tableau 4).

40. La Banque africaine de développement souligne dans *Nourrir l'Afrique : stratégie de transformation de l'agriculture africaine, 2016-2025*, Annexes techniques, Abidjan, Côte d'Ivoire, p. iii.

Les États ont cependant un rôle important à jouer, au-delà de l'élaboration d'un cadre de politiques publiques et institutionnel favorable à l'investissement privé.

tous les pays africains, bien que plus marqué dans certains pays que dans d'autres.

L'important déficit de financement existant dans les secteurs privés de l'agriculture et des industries agricoles doit être comblé. La Société financière internationale (IFC) de la Banque mondiale estime qu'environ 84 % des PME africaines (ce qui inclut les secteurs autres que l'agriculture) n'ont qu'un accès limité aux financements, voire aucun accès à ceux-ci. Les petits exploitants agricoles n'ont qu'un accès limité au financement⁴¹. Compte tenu des restrictions limitant l'apport de financements par le secteur privé, la mise à disposition de financement nécessitera le développement d'une intermédiation financière privée, et notamment de services bancaires dans les régions rurales. La mesure la plus importante que peuvent adopter les États pour permettre cette évolution ne consiste pas à créer eux-mêmes les services bancaires, mais une nouvelle fois, à mettre en place un environnement propice, en termes de politiques publiques, à l'investissement par les établissements bancaires privés et coopératifs.

Les États ont cependant un rôle important à jouer, au-delà de l'élaboration d'un cadre de politiques publiques et institutionnel favorable à l'investissement privé. Des efforts des pouvoirs publics sont requis pour renforcer les institutions publiques en milieu rural, y compris en termes de capacité humaine, de base fiscale et de transparence. Lorsque les ressources locales sont limitées, il pourra également arriver que les autorités centrales fournissent des ressources. Il est extrêmement probable que ceci nécessitera la mise en place de formations rurales, techniques et professionnelles, dans le domaine de l'agriculture, ainsi qu'une amélioration plus large des installations d'enseignement et de santé, et des infrastructures (routes, eau potable, énergie, informatique et télécommunications) en milieu rural.

Il conviendrait donc que les États africains centrent leurs interventions en matière d'investissement direct sur l'aménagement d'infrastructures, l'intermédiation dans le domaine de l'occupation des sols, la mise en place d'un filet de sécurité au plan social et l'éducation en milieu rural, l'amélioration des politiques fiscales affectant l'agriculture, la promotion de l'intégration régionale et l'amélioration de l'accès aux marchés financiers par la réduction des barrières commerciales. La réduction des barrières commerciales entre pays africains aiderait également l'agriculture africaine.

Dans d'autres domaines, au contraire, un partenariat entre secteurs public et privé, exploitants agricoles et donateurs constituera une meilleure solution. Il s'agit néanmoins là d'une solution difficile à gérer. Les changements techniques agricoles, qui doivent être mis en œuvre avec plus d'ardeur qu'ils ne le sont actuellement puisqu'ils sont directement liés à la productivité agricole, revêtent à cet égard une importance particulière. Par le passé, la philosophie dominante, en matière de changement technique, consistait à considérer que celui-ci passait par un soutien des États et des donateurs, sous forme de recherche agricole publique, de vulgarisation (formation des exploitants), de services d'élevage et de projets publics d'irrigation. Une grande partie des études sur le développement agricole africain est centrée sur les types de technologies à introduire. Celles-ci incluent l'introduction de semences de qualité, l'amélioration de la gestion du désherbage, la réduction des pertes après la récolte, la disponibilité de variétés résistantes aux maladies de toutes les cultures, une meilleure gestion de la nutrition des sols et de l'eau d'irrigation, l'introduction de variétés résistantes aux nuisibles, l'adoption de méthodes destinées à améliorer la productivité, telles que le zéro labour, les pratiques durables d'alimentation du bétail et l'investissement dans les biotechnologies. Nombre de ces pratiques améliorées ont été introduites dans le cadre de projets financés par des donateurs et les États, et n'ont pas été adoptées à une échelle suffisante, si tant est qu'elles ne l'aient jamais été.

41. Voir également, Banque africaine de développement, *Nourrir l'Afrique : stratégie de transformation de l'agriculture africaine, 2016-2025*, Annexes techniques, Abidjan, Côte d'Ivoire, avril 2016, p. 14.

Les donateurs devront accepter de travailler sous l'égide des pouvoirs publics, et dans le cadre de leur coordination, peut-être avec l'aide de quelques donateurs.

Une autre approche du changement technologique, hors du cadre des services traditionnels gérés par les donateurs ou les États, est requise.

Le recours à des services gérés par un opérateur privé constitue une alternative aux services techniques assurés par un gestionnaire public. Le secteur privé fournit fréquemment de tels services agricoles et d'élevage répondant à un intérêt privé. S'agit-il là de la manière adéquate d'encourager le changement technique ? La difficulté, en matière de technologies et de services agricoles gérés par le secteur privé, réside dans le fait qu'ils sont invariablement centrés sur l'exportation de denrées agricoles ou de cultures de rapport rentables, généralement produites par des exploitants plus importants et plus sophistiqués. Les petits exploitants agricoles, qui sont la majeure partie de la population agricole africaine, sont fréquemment ignorés. Une approche plus récente, et sans doute meilleure, consiste à éviter d'abandonner les services de technologie et d'irrigation les plus récents exclusivement à l'État ou au secteur privé. Au lieu de cela, la meilleure approche passe par des programmes impliquant des partenariats public-privé auxquels participent exploitants et donateurs, lorsque ceux-ci sont désireux d'y prendre part. Les projets à grande échelle impliquant secteurs public et privé, et groupes d'exploitants sont difficiles à organiser, ce qui explique pourquoi ils sont si peu fréquents. Ils sont toutefois désormais considérés comme très prometteurs, et un donateur, le FIDA, a rencontré des succès surprenants grâce à cette approche⁴². Ce qui ne signifie pas que l'intervention technique du secteur privé soit à décourager, ainsi que tel a été le cas dans une grande partie de l'Afrique. L'amélioration de l'environnement d'investissement devrait contribuer à encourager les investisseurs privés. Il est toutefois peu probable qu'en soi une telle évolution suffise, d'où l'ouverture aux partenariats public-privé auxquels participent également exploitants et donateurs.

Les projets d'irrigation gérés par le secteur public ont un coût élevé en Afrique, de sorte que les nouveaux investissements sont rares dans le domaine de l'irrigation. Les donateurs évitent désormais l'investissement dans le domaine de l'irrigation en Afrique en raison des coûts élevés et de la mauvaise gestion publique. Mais les investisseurs privés ne participent à des projets d'irrigation à petite échelle que dans la mesure où une telle intervention est rentable. Les partenariats entre les autorités publiques et les secteurs privé et coopératif pour investir dans des projets d'irrigation et leur gestion constituent une solution adaptée. La combinaison de gestion et de financements publics, de donateurs, privés et d'exploitants peut contribuer à étendre et à gérer les dispositifs d'irrigation.

L'encouragement de l'investissement privé et des partenariats public-privé conduira les États africains à apporter un soutien accru aux organisations, coopératives et autres types d'institutions agricoles. C'est grâce à des institutions de ce type que les exploitants agricoles peuvent créer de véritables partenariats avec les autorités publiques, le secteur privé et les donateurs. Sans ces institutions, la plupart des exploitants agricoles africains seraient trop petits pour prendre part à des actions de grande envergure de développement agricole de nature à affecter leurs moyens d'existence.

Les donateurs devront accepter de travailler sous l'égide des pouvoirs publics, et dans le cadre de leur coordination, peut-être avec l'aide de quelques donateurs, ainsi que l'a récemment fait remarquer la Banque africaine de développement (BAD).⁴³ Le Center for Global Development et la Brookings Institution ont également publié des documents mettant en évidence ce problème⁴⁴. Une réduction du nombre des donateurs pourrait également avoir des effets positifs. Ce résultat pourrait être obtenu en regroupant plusieurs des nombreuses agences bilatérales

42. Voir Jodie Thorpe et Mar Maestre, "Brokering Development : Enabling Factors for Public-Private-Producer Partnerships in Agricultural Value Chains," IFAD et Institut d'études sur le développement, Rome, Italie, juin 2015.

43. Banque africaine de développement, *Nourrir l'Afrique : stratégie de transformation de l'agriculture africaine, 2016-2025*, Abidjan, Côte d'Ivoire, avril 2015.

44. Voir rapport de The Brookings Institution, *Ending Rural Hunger*, octobre 2015, préparé en coopération avec le Center for Global Development.

Le changement climatique doit être abordé plus agressivement que les spécialistes le pensaient jusqu'ici, et dès maintenant.

en charge de l'agriculture dans chacun des pays donateurs, ainsi que certaines des agences multilatérales et des Nations Unies pour obtenir un nombre moins important d'agences de plus grande taille et plus efficaces fournissant une aide agricole. Il serait souhaitable que les donateurs évitent également le type de projets qu'ils ont soutenu par le passé, destinés à aider les États à créer des entreprises publiques de commercialisation et de transformation de productions agricoles, ainsi que d'approvisionnements en intrants. Il serait préférable qu'ils encouragent des entreprises privées et coopératives à fournir ces services, ou qu'ils promeuvent des partenariats public-privé. Les entreprises privées et coopératives ont un bien meilleur palmarès que les entreprises publiques, non seulement en Afrique mais aussi dans le reste du monde.

Le changement climatique doit être abordé plus agressivement que les spécialistes le pensaient jusqu'ici, et dès maintenant⁴⁵. À ce jour, les préparatifs en ce sens ne sont pas suffisants. Les changements en termes de disponibilité de l'eau, de températures et d'événements météorologiques graves doivent être pris en compte dans la recherche agricole, les activités de vulgarisation et la planification de projet⁴⁶. Les principales interventions requises impliquent l'adoption, dans chaque pays d'Afrique, de mesures destinées à aider les exploitants à s'adapter au changement climatique, le plus souvent en adaptant les pratiques agricoles aux changements de température et de disponibilité de l'eau. Lorsque ces changements sont importants, il peut être nécessaire de renoncer à des cultures exigeant, par exemple, de moindres températures et plus d'eau au profit d'autres mieux adaptées aux températures élevées et moins d'eau. Recherche agronomique et

vulgarisation seront nécessaires à l'élaboration et à la promotion de technologies propres à aider les exploitants à adapter leurs pratiques agricoles en réponse à ces évolutions, ainsi que pour, le cas échéant, en tirer parti. Une fois de plus, il est probable que les partenariats public-privé auxquels participent les exploitants (et les donateurs) constituent la meilleure solution, compte tenu des résultats non satisfaisants obtenus par les pouvoirs publics et du peu d'intérêt du secteur privé pour ce type d'intervention.

Il conviendrait que les pays de l'OCDE se mettent d'accord, par le biais du Secrétariat de cette organisation, sur une estimation du coût, pour l'agriculture africaine, les politiques nationales en matière commerciale et d'aides publiques des États membres de l'OCDE, et qu'ils revoient leurs politiques pour en atténuer les effets ou indemniser les pays africains pour les effets négatifs.

Ce qui précède constitue un programme d'action élargi pour les États africains, les donateurs et les pays de l'OCDE qui, s'il était mis en œuvre, pourrait permettre d'atteindre les objectifs de croissance agricole accélérée, réduisant ainsi considérablement la pauvreté rurale et contribuant à l'amélioration de la nutrition. Quelles sont les chances qu'un tel changement ait lieu ?

Depuis des années, les politiques des États africains, des donateurs et des pays de l'OCDE ont peu évolué dans le domaine agricole. À ce stade, le pronostic de l'aide n'est pas bon, des contraintes économiques et fiscales minant la plupart des pays industrialisés. À cela s'ajoute l'hostilité politique de plus en plus vigoureuse opposée à l'aide par les populations des nations industrialisées. L'unique exception à cette tendance concerne le changement climatique. Plusieurs fonds climatiques ont été créés (par exemple, par la Banque mondiale et l'IFAD) pour aider les pays en développement à s'adapter au changement climatique.

Plusieurs pays d'Afrique obtiennent de meilleurs résultats à cet égard, encore qu'ils n'atteignent pas le niveau requis. Le Rwanda a considérablement allégé les contraintes pesant sur les entreprises, et des investisseurs

45. Schlenker et Lobell estiment qu'à défaut de mesures d'adaptation, le changement climatique entraînera une baisse de 8 % à 22 % des rendements des cultures de base africaines non irriguées. Voir W. Schlenker et D.B. Lobell, "Robust negative impacts of climate change on African agriculture," *Environment Resource Lett.* 5:14010-14018, février 2010.

46. Le Rapport 2016 de la FAO, intitulé *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture : changement climatique, agriculture et sécurité alimentaire*, Rome, Italie, résume très bien les questions posées par le changement climatique en relation avec l'agriculture, et propose un programme complet de mesures.

La combinaison des bonnes pratiques de ces leaders agricoles dans le cadre de politiques publiques et de stratégies nationales pour les pays africains en retard serait un bon point de départ pour une accélération du développement agricole en Afrique.

privés ont commencé à financer le secteur des produits agricoles destinés à l'exportation (en particulier, le thé). La situation nutritionnelle du Rwanda a également considérablement progressé. L'Ouganda également a simplifié son environnement d'affaires, comme le Ghana, et les investisseurs privés ont répondu. Le secteur ougandais des huiles végétales mérite une attention particulière. Il constitue un excellent exemple de partenariat public-privé auquel participent également les exploitants agricoles et les donateurs, prôné dans ce chapitre. La Côte d'Ivoire a commencé à améliorer sa politique économique et son environnement réglementaire dans le domaine agricole, et paraît avoir redynamisé son secteur du cacao. Le Nigeria, la Zambie et l'Éthiopie ont, eux aussi, accompli quelques pas en direction de la simplification de la réglementation des affaires, et dans le cas éthiopien, le secteur agricole a réagi exceptionnellement bien. La floriculture éthiopienne est florissante. Le Kenya a développé son secteur financier au moyen d'un partenariat public-privé ouvert aux donateurs, qui a facilité l'orientation des flux de capitaux vers l'agriculture commerciale et les industries agricoles kényanes. Une partie du succès de l'horticulture kényane est due à l'amélioration de l'environnement des affaires de l'agriculture d'exportation, ainsi qu'à une situation financière plus favorable du monde rural. Le Burkina Faso a réformé son secteur du coton, qui paraît sain. La Tanzanie est devenue plus attrayante pour les investisseurs privés locaux et internationaux.

Chacun de ces pays a connu, ces dernières années, une croissance agricole plus forte. Chacun a montré qu'investisseurs privés étrangers et locaux étaient prêts à investir dans l'agriculture et les industries agricoles lorsque les pouvoirs publics créaient un environnement favorable. Chacun a montré que le secteur privé était prêt à travailler avec des États et des donateurs fiables. Ces pays proposent des modèles partiels de ce que nombre de pays, aujourd'hui à la traîne et qui n'ont rien fait dans ces domaines, pourraient faire. La combinaison des bonnes pratiques de ces leaders agricoles dans le cadre

de politiques publiques et de stratégies nationales pour les pays africains en retard serait un bon point de départ pour une accélération du développement agricole en Afrique.

Annexe

Tableau A1: Productivité foncière, productivité de la main-d'œuvre, croissance de la production (%) et croissance de la productivité totale des facteurs*

Pays/région	Productivité foncière (production brute par hectare du foncier agricole, en dollar américain constant 2004–2006)				Productivité de la main-d'œuvre (production agricole brute par personne économique active dans l'agriculture, en dollar américain constant 2004–2006)				Croissance de la production (%)			Croissance de la productivité totale des facteurs (%)		
	1990	2000	2005	2011	1990	2000	2005	2011	1991-2000	2001-2005	2006-2011	1991-2000	2001-2005	2006-2011
ASS	81	109	128	140	620	680	742	767	3,1	2,9	2,9	1,8	1,3	1,4
Angola	15	24	39	68	258	315	367	473	4,8	6,3	7,9	3,0	4,1	4,7
Bénin	395	511	532	630	820	1 175	1 239	1 300	6,1	3,5	1,7	3,3	5,2	0,4
Botswana	8	8	9	12	1 055	728	783	913	-0,6	2,3	4,8	-5,2	2,5	4,6
Burkina Faso	110	147	205	190	294	338	363	344	4,4	4,3	1,5	0,2	1,5	-1,6
Burundi	487	396	428	500	412	348	337	230	-0,9	2,8	-3,9	-0,5	-1,2	-6,4
Cameroun	238	325	423	577	700	847	939	1 171	3,2	3,8	3,9	1,7	2,6	4,0
RCA	108	152	158	193	521	643	679	760	3,5	1,7	3,1	2,1	1,3	2,7
Tchad	17	23	30	28	456	509	505	515	3,6	3,1	2,3	-0,1	0,7	-0,1
RDC	172	150	147	163	474	320	286	268	-1,8	-0,5	1,8	-2,0	0,3	1,3
Congo	20	26	32	40	462	546	615	734	2,9	3,4	3,5	0,9	4,2	4,2
Côte d'Ivoire	209	289	273	306	1 422	1 823	1 935	2 240	3,5	1,1	2,5	1,2	3,6	2,4
Éthiopie	82	144	190	244	248	230	247	288	2,6	5,0	5,1	-1,4	2,6	3,2
Gabon	39	48	48	57	991	1 179	1 235	1 615	1,7	0,3	4,5	1,6	-2,8	2,8
Ghana	160	294	352	430	696	907	977	1 065	5,7	4,3	4,0	2,5	0,7	2,8
Guinée	73	111	127	147	435	447	491	530	3,7	3,7	2,6	-0,4	2,1	-0,3
Guinée-Bissau	105	130	150	198	437	534	571	620	3,5	2,9	3,5	0,8	0,0	2,2
Kenya	148	165	217	258	505	426	455	485	1,5	4,0	2,3	-0,5	2,2	1,5
Liberia	103	153	160	154	501	530	532	471	3,3	1,3	1,4	2,4	0,2	-1,8
Madagascar	69	65	76	89	624	505	472	477	0,5	2,2	3,7	-0,1	1,3	1,9
Malawi	244	410	324	562	302	450	466	557	5,6	3,1	4,9	4,7	1,9	1,5
Mali	46	47	65	88	759	838	879	1 037	3,0	3,7	4,9	1,2	3,5	1,4
Mauritanie	9	10	11	12	762	689	675	670	1,7	2,3	2,6	1,0	-0,5	0,3
Mozambique	24	34	40	65	202	246	247	236	5,3	2,2	1,7	3,0	0,9	0,1
Namibie	10	10	12	10	1 747	1 531	1 694	1 557	0,1	2,8	-1,2	-1,9	-3,7	0,2
Niger	34	46	56	71	483	584	644	872	5,2	5,9	8,0	1,9	2,4	6,4
Nigeria	235	390	458	471	1 368	2 249	2 642	2 943	4,9	4,0	1,9	3,6	2,0	1,9
Rwanda	590	742	830	1223	403	367	397	436	0,7	4,6	4,9	0,1	0,0	1,2
Sénégal	101	139	141	129	403	367	335	369	1,5	0,0	1,5	-1,2	-1,5	-1,8
Sierra Leone	153	118	170	234	395	364	443	525	-1,2	8,7	4,4	1,3	5,3	2,4
Somalie	33	33	37	42	738	720	702	708	0,7	1,3	2,0	1,9	-1,6	1,5
Afrique du Sud	96	111	118	135	5 594	6 928	8 057	10 614	1,3	1,9	2,8	4,3	4,1	3,4
Soudan	31	55	69	0	829	1 115	1 211	1 141	5,0	3,0	0,6	3,9	-1,3	-0,8
Tanzanie	116	129	175	222	361	337	397	445	1,8	5,8	4,8	-0,6	2,8	2,1
Togo	151	176	214	247	518	616	603	620	3,8	1,1	2,5	2,5	-1,3	0,6

Source : IFPRI (2016)

Tableau A1: Land Productivity, Labor Productivity, Output Growth (%), and TFP Growth (%)

Ouganda	322	395	418	440	566	595	583	524	2,9	1,9	1,2	0,0	-0,1	0,0
Zambie	36	39	49	73	345	328	369	423	1,4	4,5	4,1	1,3	3,0	2,0
Zimbabwe	121	138	91	101	533	577	510	502	2,2	-3,4	1,0	1,0	3,4	1,4
Algérie	74	94	131	177	1 599	1 464	1 681	1 949	2,7	5,4	3,5	2,6	5,4	-1,1
Égypte	4 178	5 220	5 623	6 222	1 565	2 661	2 932	3 372	4,8	3,3	1,6	2,2	0,8	1,0
Libye	53	66	70	78	6 253	10 221	11 947	15 886	2,9	0,0	0,0	5,1	0,0	0,8
Maroc	167	170	224	315	1564	1 697	2 100	2 777	1,2	4,2	3,1	-0,6	3,3	3,4
Tunisie	282	303	353	355	3 617	3 861	4 266	4 583	2,2	3,2	2,3	0,4	2,4	1,1
Comparateurs														
Chine	447	718	850	1 067	717	1 073	1 249	1 823	5,3	2,9	3,7	3,1	3,1	3,1
Inde	720	922	1 034	1 370	616	695	714	861	2,6	2,2	4,7	0,8	1,5	3,7
Vietnam	1 588	2 132	2 387	2823	470	729	838	980	5,9	4,8	3,8	0,5	1,8	3,4
Pérou	156	279	321	427	1274	1714	1898	2397	5,0	4,2	4,8	3,5	2,9	4,4
Mexique	219	279	319	351	2663	3444	3919	4546	2,9	2,5	1,0	3,2	3,5	1,2

Source : IFPRI (2016)

* * La productivité totale des facteurs est le rapport de la production totale (culture et élevage) par rapport aux facteurs de production totaux (foncier, main-d'œuvre, capital et matériel). Les valeurs de production sont les productions agricoles brutes déterminées par la FAO, mesurées en dollar américain constant 2004–2006, et lissées par application du filtre de Hodrick-Prescott. Chaque valeur de production est un composite de 190 produits de base de culture et d'élevage agrégés en utilisant un ensemble constant de prix mondiaux moyens pour la période 2004–2006. Les facteurs de production incluent le foncier agricole, mesuré par la somme, en hectares, de cultures et de pâturages permanents ; la main-d'œuvre, mesurée par le nombre d'animaux en équivalent cheptel ; la machinerie, mesurée par la quantité totale de puissance disponible des tracteurs quatre roues, motoculteurs et batteuses utilisés ; et l'engrais, mesuré en tonnes d'engrais utilisés » (IFPRI 2014).

Tableau A2: Classement de Facilité de faire des affaires, comparé de croissance de la production et d'évolution de la prévalence de la malnutrition

Pays	Facilité de faire des affaires (plus faible l'indice est, meilleur est le résultat)**	% annuel de la croissance des rendements des cultures céréalières (tonnes à l'hectare) 2000–2011***	Évolution en % de la prévalence de la malnutrition, 2000–2014 ****
<i>Tiers supérieur du classement de Facilité de faire des affaires en Afrique (2006–2011)</i>			
Mauritius	26	-7,2	-2,1
South Africa	33	3,5	0,0 x
Botswana	46	10,4	-11,5
Namibia	49	2,6	11,9
Tunisie	71	5,2	0,0 x
Kenya	82	0,9	-11,1
Ghana	86	1,8	-12,5
Zambia	91	4,5	4,9
Seychelles	97	n/a	n/a
Uganda	103	2,8	-2,9
Ethiopia	104	4,6	-25,9
Swaziland	104	-2,4	5,1
Nigeria	114	1,2	-2,2
Lesotho	115	-0,7	-1,8
Rwanda	115	8,6	-29,0
<i>Deuxième tiers du classement de Facilité de faire des affaires en Afrique</i>			
Tanzanie	121	-0,4	-6,7
Maroc	121	14,4	-1,5
Égypte	123	0,0	0,0*
Malawi	125	2,0	-7,9
Algérie	126	4,6	-3,7
Guinée-Bissau	128	2,8	-7,7
Gambie	130	-3,6	-8,8
Mozambique	138	1,7	-16,7
Cap-Vert	139	-12,7	-8,3

Tableau A2: Classement de Facilité de faire des affaires, comparé de croissance de la production et d'évolution de la prévalence de la malnutrition

Madagascar	143	3,2	-1,8
Soudan	143	1,0	n/a
Gabon	147	0,4	0,0*
Zimbabwe	147	-3,9	-10,3
Sierra Leone	152	4,1	-15,7
Togo	155	1,3	-17,8
Côte d'Ivoire	156	0,0	-1,6
<i>Tiers inférieur du classement de Facilité de faire des affaires en Afrique (2006–2011)</i>			
Burkina Faso	156	1,3	-5,9
Mali	157	-0,1	-8,9
Cameroun	158	-0,4	-22,4
Liberia	158	-0,6	-4,6
Sénégal	158	0,9	-19,4
Bénin	158	2,7	-16,4
Mauritanie	159	4,4	-5,9
Guinée	164	-0,1	-10,8
Angola	164	1,8	-36,9
Guinée Équatoriale	164	n/a	n/a
Érythrée	166	4,0	n/a
Niger	167	2,5	-13,3
Burundi	168	0,6	n/a
Tchad	170	3,5	-5,7
Congo, Rép.	172	0,5	-5,6
Congo, Rép. dém.	175	-0,2	n/a
<i>Compareurs</i>			
Pérou	53	2,1	-14,1
Chine	88	1,7	-6,9
Vietnam	88	2,5	-17,1

Source : Banque mondiale (2016)

**Adapté à partir du rapport de la Banque mondiale, Doing Business, Measuring Regulatory Quality and Efficiency, pour la période de 2006 à 2011. Voir Groupe de la Banque mondiale : www.doingbusiness.org/rankings

***Annuaire statistique de la FAO 2014, l'alimentation et l'agriculture en Afrique, 2014, Accra, Ghana ; Annuaire statistique de la FAO 2014, Asie et Pacifique pour la Chine et le Vietnam ; et Annuaire statistique de la FAO 2014, Amérique latine et Antilles pour le Pérou.

**** Annuaire statistique de poche de la FAO, op. cit. Un déclin important est positif. La prévalence de la malnutrition dans les pays signalés par un « x » était déjà faible (5) en 2000. Les pays signalés par un « + » ont connu une hausse de la prévalence de la malnutrition.



Références

- BAD. (2016). *Nourrir l'Afrique : stratégie de transformation de l'agriculture africaine, 2016-2025*. Abidjan : BAD.
- Ahlers, T., Kato, H., Kohli, H., Madavo, C., & Sood, A. (2014). *Africa 2050 : Realizing the continent's full potential*. Delhi : Oxford University Press.
- Binswanger, H., Khandker, S., and Rosenzweig, M. (1993). How Infrastructure and financial institutions affect agricultural output and investment in India. *Journal of Development Economics* 41(2) : 337-366.
- Binswager-Mkhize, H. & McCalla, A. (2009). *The changing context and prospects for agricultural and rural development in Africa*. Rome : FIDA.
- Black, RE et al. (2013). Maternal and child undernutrition and overweight in low income and middle income countries. *Lancet* 382 : 427-51.
- Brookings Institution. (2015). *Ending Rural Hunger*. Washington : Brookings Institution.
- FAO. (2016). FAOSTAT. <http://www.fao.org/faostat/en/#home>.
- FAO. (2016a). *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture : changement climatique, agriculture et sécurité alimentaire*. Rome : FAO.
- Fischer, R.A., Byerlee, D., & Edmeades, E.O. (June 2009). Can Technology Deliver on the Yield Challenge to 2050. *Expert Meeting on How to Feed the World in 2050*. Rome : FAO.
- Glatzel, K. et al. (2014) No ordinary matter : Conserving, restoring, and enhancing Africa's soils. *Agriculture for Impact*.
- ICA. (2015). *Infrastructure Financing Trends in Africa – 2015*. Abidjan : Consortium pour les infrastructures en Afrique.
- FIDA. (September 2016). *Rapport sur la pauvreté rurale, 2016 : encourager une transformation inclusive du monde rural*. Rome : FIDA.
- IFPRI. (2014). *Total and Partial Factor Productivity in Developing Countries*. Washington : IFPRI.
- Intergovernmental Panel on Climate Change. (2015). *Climate Change 2014, Synthesis Report, Contributions of Working Groups I II, and II to the Fifth Assessment Report of the IPCC*. Geneva : IPCC
- Schlenker, W and Lobell, D.B. (2010). Robust negative impacts of climate change on African agriculture. *Environmental Resources* 5(1).

Stifel, D. & Minten, B. (2003). Transactions costs and agricultural productivity : Implications of Isolation for rural poverty in Madagascar. Background paper for the Northeast Universities Development Consortium Conference, Yale University, New Haven, Connecticut, 17-19 octobre.

Thorpe, J. & Maestre, M. (2015). *Brokering Development : Enabling Factors for Public-Private Partnerships in Agricultural Value Chains*. Rome : FIDA and the Institut d'études sur le développement.

Thurlow, J. & Wobst, P. (2004). The Road to Pro-poor growth in Zambia : Past Lessons and Future Challenges. *IFRPI Development Strategy and Governance Division Discussion Paper* (16).

CNUCED. (2016). UNCTADSTAT. <http://unctadstat.unctad.org/EN/>.

CEA. (2010). *Assessing Regional integration in Africa IV : Enhancing Intra-African Trade*. Addis Ababa : CEA.

Banque mondiale. (2008). *WRéport sur le développement dans le monde 2008 : L'agriculture au service du développement*. Washington : Banque mondiale.

Banque mondiale. (2016). Indicateurs du développement dans le monde . Retrieved at <http://databank.worldbank.org/data/>.

Banque mondiale. (2016a). Doing Business rankings. Retrieved at <http://www.doingbusiness.org/>.

Banque mondiale. (2016b). *Enabling the Business of Agriculture*. Washington : Banque mondiale.

FAO, FIDA, PAM. (2015). *Achieving Zero Hunger*. Rome : FAO, IFAD, WFP.

